

cm 1 2 3 4 5 unesp 8 9 10 11 12



MÉMOIRES
DE
VOLTAIRE



TIRAGE A PETIT NOMBRE

Il a été fait un tirage spécial de :

30 exemplaires sur papier de Chine (N^{os} 1 à 30).

30 — sur papier Whatman (N^{os} 31 à 60).

60 exemplaires, numérotés.



MÉMOIRES

POUR SERVIR A LA VIE

DE

M. DE VOLTAIRE

ÉCRITS PAR LUI-MÊME

PUBLIÉS PAR

UN BIBLIOPHILE



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXVI

MEMOIRS

BY VOLTAIRE





INTRODUCTION

LES MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE ÉCRITS PAR LUI-MÊME sont moins une autobiographie de l'auteur de CANDIDE qu'une relation circonstanciée de ses rapports et de ses démêlés avec Frédéric II, roi de Prusse. Ces MÉMOIRES embrassent une période de vingt-sept années, depuis la seconde moitié de 1733 jusqu'au 12 février 1760. Mais tout ce qui est étranger à Frédéric y tient relativement peu de place. Aussi a-t-on pu dire avec raison que cet ouvrage était « encore plus propre à composer la vie du roi de Prusse que celle de Voltaire¹ ».

1. *Mémoires secrets*, 21 mars 1784. — Il existe même une édition des *Mémoires* intitulée : *La Vie privée du roi de Prusse ou Mémoires*, etc. Amsterdam, chez les héritiers de M. — M. Rey, 1784, in-18 de 2 ff. de titre et 136 p. Portrait de Frédéric II. Le titre de départ porte : *Anecdotes du roi de Prusse ou Mémoires*, etc.



Ainsi que l'a fait remarquer M. G. Bengesco, dans le tome II de sa BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, on n'est d'accord ni sur l'époque où ces MÉMOIRES ont été écrits, ni sur les circonstances dans lesquelles ils virent le jour en 1784.

S'il fallait s'en rapporter à une note de M. Ravaisson publiée dans le tome XII des ARCHIVES DE LA BASTILLE¹, les MÉMOIRES de Voltaire auraient été non seulement composés, mais encore imprimés dès 1751. En effet, le 20 juillet 1751, — c'est-à-dire dix jours après l'arrivée de Voltaire à Potsdam, — le lieutenant de police Berryer écrivait la note suivante : « Il y a un livre de M. de Voltaire intitulé : MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE ***. M. de Voltaire l'a laissé à Mme Denis. On croit qu'elle l'a encore. L'abbé Raynal, qui est fort aimé de M. de Voltaire et de Mme Denis, pourrait en savoir des nouvelles. Savoir ce que c'est que ce livre. » — C'étaient, dit M. Ravaisson, les MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE VOLTAIRE. Cette hypothèse ne vaut même pas la peine d'être discutée : comment Voltaire aurait-il écrit en 1751 le récit de faits arrivés en 1752, 1753 et jusqu'au 12 février 1760?

On a prétendu, — avec aussi peu de vraisemblance, — que Voltaire avait publié, pendant qu'il

1. Paris, Pedone-Lauriel, 1881, in-8°, p. 361.



était encore l'hôte du roi de Prusse, une VIE PRIVÉE de Frédéric, et on a voulu voir dans ce libelle « la première ébauche des MÉMOIRES ¹ ». Il courut en effet, vers le mois de juin 1752, peu de temps avant le mariage du prince Henri de Prusse², un portrait de Frédéric intitulé : IDÉE DE LA PERSONNE, DE LA MANIÈRE DE VIVRE ET DE LA COUR DU ROI DE PRUSSE ³.

Ce pamphlet ne fut imprimé qu'en 1753, du moins nous n'en connaissons pas d'édition antérieure; mais il est positivement de l'année 1752, puisqu'il y est question du prince Henri de Prusse « qui va épouser la princesse de Hesse ». Or, le ma-

1. L'abbé Maynard, *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, Paris, Ambroise Bray, 1868, II, 120.

2. Le prince Frédéric-Henri-Louis, communément appelé le prince Henri, était le troisième fils de Frédéric-Guillaume 1^{er}.

3. Juin 1752. Avec une *Déclaration de M. de Voltaire détenu en prison à Francfort par le roi de Prusse* et une *Lettre de Voltaire à M^{me} Denis* (du 9 juillet 1753). S. l. n. d., in-4° de 8 p. (Biblioth. nationale. Réserve. Collection Beuchot, n° 1897.) — Réimprimé en 1774, avec le nom de Voltaire (Paris, in-8° de 65 p., en français et en anglais; *ibid.*, n° 386), et en 1848 dans la *Nouvelle Revue encyclopédique*, Paris, Didot, V, 434-439. Ces trois textes présentent des leçons différentes. Une quatrième copie, intitulée : *Portrait de Frédéric II par un de ses contemporains*, et s'écartant considérablement des trois impressions citées ci-dessus, a été mise au-devant des *Matinées du roi de Prusse ou le Passe-temps royal*, Berlin (Bruxelles, de Blaesere), 1871, in-8°.



riage du prince Henri avec la princesse Wilhelmine de Hesse fut célébré le 25 juin 1752.

Il suffit d'ailleurs de parcourir cette brochure, qui a été successivement attribuée à Voltaire¹, à La Beaumelle², à lord Tyrconnel³, à un Père de l'Oratoire qui se trouvait à Berlin vers 1752⁴, pour se convaincre que Voltaire y est demeuré complètement étranger. On n'y retrouve ni sa manière ni son style, et Frédéric lui-même en a disculpé le poète : « Je n'ai jamais cru, lui écrivait-il le 16 mars 1754, que vous fussiez l'auteur de ces libelles qui ont paru. Je suis trop familiarisé avec votre style et votre façon de penser pour pouvoir m'y méprendre. » Cette lettre de Frédéric répond à une lettre de Voltaire, sans date, mais qui doit être de la fin de février 1754. Voltaire y parle de « ce misérable écrit » dans lequel « on entre dans les détails de la cuisine du roi » ; il ajoute que « cet impertinent écrit courait déjà le

1. *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson* (éd. Janet), IV, 147. — *Vie de Mauvertuis*, par L. Angliviel de La Beaumelle, Paris, 1856, p. 190. — *Vie politique, littéraire et morale de Voltaire*, par Lépau, 4^e édition, Paris, 1824, p. 197. — *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire*, par Paillet de Warcy, Paris, 1824, I, 114.

2. *Mémoires du duc de Luynes*, éd. Dussieux et Soulié, XI, 463.

3. Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha, septembre 1753 (n^o 2644 de l'édition Garnier frères).

4. *Nouvelle Revue encyclopédique*, loc. cit.



monde au milieu de l'année 1752 : vingt personnes en peuvent rendre témoignage, et M. le marquis de Valori, ci-devant envoyé auprès de Sa Majesté le roi de Prusse, est prêt de déposer qu'il vit en 1752 cet écrit infâme¹ ».

C'est donc à tort que les biographes et les ennemis de Voltaire, depuis La Beaumelle² jusqu'à l'abbé Maynard, lui ont attribué cette satire. Nous pensons plutôt, avec le duc de Luynes, qu'elle est l'œuvre de La Beaumelle lui-même, qui la fit imprimer en 1753, avec une déclaration et une lettre de Voltaire, pour faire accroire qu'elle était réellement du prisonnier de Francfort.

Selon les éditeurs de Kehl, c'est « peu de temps après l'aventure de Francfort » que Voltaire commença ses MÉMOIRES³. Mais cette indication est

1. *Œuvres de Voltaire*, éd. Garnier frères, XXXVIII, 181.

2. *Vie de Maupertuis*, loc. cit. La Beaumelle invoque, à ce sujet, le propre témoignage de Frédéric, et cite un extrait d'une lettre (inconnue) du roi à Maupertuis, dans laquelle on lit ce passage : « ... Voltaire est l'auteur des satires qu'on a imprimées en dernier lieu contre moi. Après les avoir faites en français, il les a fait traduire en allemand, et d'allemand il les a fait traduire, par une autre personne, en français pour mieux cacher son style. » — Mais on n'ignore pas que La Beaumelle a altéré et falsifié les lettres de Frédéric jointes à sa *Vie de Maupertuis*. (Voyez Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 338-339.)

3. *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. de Kehl, t. LXX (1789), p. 259.



presque aussi vague que celle qui nous est donnée par le marquis de Villette dans ce passage d'une lettre au comte de Guibert : « Après le séjour de M. de Voltaire à Colmar et à Lausanne, il vint s'établir auprès de Genève. Dégoûté des intrigues des cours, lassé de la faveur des rois, il y vivait avec un très petit nombre d'amis et n'y recevait que les voyageurs distingués qui faisaient le pèlerinage des Délices.

« C'est là que, le cœur gros de l'aventure de Francfort, il épanchait son âme, comme malgré lui, dans le sein de l'amitié... Ces auditeurs intimes, ravis de l'originalité qu'il mettait dans le récit de ces anecdotes, l'invitèrent à les écrire. En cédant à leurs instances, il obéit à un ancien mouvement d'humeur¹. » Voltaire acheta les Délices au commencement de 1755 ; mais, s'il y composa ses MÉMOIRES, comme l'affirme le marquis de Villette, ce ne fut guère que vers 1759.

C'est la date à laquelle se sont arrêtés Beuchot², M. Desnoiresterres³, et, en dernier lieu, l'auteur de la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE⁴ : « Et en effet, dit M. Bengesco, Voltaire, dès les pre-

1. Œuvres du marquis de Villette, Édimbourg et Paris, 1788, in-8°, p. 248.

2. Œuvres de Voltaire, éd. Lefèvre, t. XL (1830), p. 37.

3. Voltaire, son retour et sa mort, p. 458.

4. Voltaire, Bibliographie de ses œuvres, II, 77.



mères lignes, parle de la mort de Kœnig (survenue le 21 août 1757) et de celle de la margrave de Baireuth, qui est du 14 octobre 1758. » Ajoutons que, dès le début de ses MÉMOIRES, Voltaire fait allusion à une édition d'un ouvrage de Mme du Châtelet, dont l'impression n'était pas encore terminée au moment où il écrivait¹. Il s'agit des PRINCIPES MATHÉMATIQUES DE LA PHILOSOPHIE NATURELLE PAR FEU M^{me} LA MARQUISE DU CHASTELET, qui furent publiés, non pas en 1756, comme l'a cru Beuchot², mais dans la seconde moitié de l'année 1759³ : Grimm en fait mention, le 15 septembre 1759, comme d'un livre nouvellement paru⁴. Il n'est donc pas téméraire de supposer que les MÉMOIRES de Voltaire sont postérieurs à 1758 et antérieurs à la fin de l'année 1759.

De 1759, — ou plutôt de 1760, car les dernières lignes de l'ouvrage sont, comme nous l'avons déjà dit, datées du 12 février 1760, — jusqu'en 1784, époque de sa publication, quel fut le sort du manuscrit de Voltaire? Est-il exact que l'auteur l'ait brûlé après sa réconciliation avec Frédéric? — La Harpe le

1. Œuvres complètes de Voltaire, éd. Garnier frères, t. I, p. 8.

2. *Id.*, *ibid.*, t. XXIII, p. 515.

3. Paris, Desaint, Saillant et Lambert, 2 vol. in-4°.

4. Correspondance littéraire, etc., éd. Garnier frères, IV, 143.



déroba-t-il à Voltaire en 1768? — Sur quelle copie l'ouvrage fut-il imprimé en 1784? — Qui était le détenteur de la copie authentique? — Autant de questions qu'il n'est point aisé de résoudre.

Nous ne croyons pas, comme le prétend le marquis de Villette, que Voltaire ait brûlé son manuscrit « après s'être réconcilié avec le roi de Prusse ¹ ». En effet, la réconciliation ayant eu lieu en 1757 ² et les MÉMOIRES ayant été écrits en 1759, il s'ensuivrait cette absurdité que l'ouvrage fut détruit avant d'avoir été composé. Mais, dira-t-on, la réconciliation ne fut jamais sincère, ou plutôt il n'y eut jamais de réconciliation. Voltaire devait se souvenir toute sa vie de l'affront qui lui avait été infligé à Francfort, et si, à un moment donné, il se résolut, pour des motifs que nous ignorons, à brûler son manuscrit, c'est après avoir pris la précaution d'en faire tirer deux copies dont l'existence nous est attestée par celui-là même qui fut chargé de ce soin, par Wagnière, secrétaire de Voltaire. Le témoignage de Wagnière est, sur ce point du moins, d'une précision absolue : « Je répète, dit-il dans son EXAMEN DES MÉMOIRES DE BACHAUMONT, qu'on vola à M. de Voltaire, en 1768, le manuscrit de ses MÉMOIRES

1. *Œuvres du marquis de Villette*, Edimbourg et Paris, 1788, p. 249.

2. La correspondance entre le roi et Voltaire reprit d'une façon régulière en octobre 1757.



SUR LE ROI DE PRUSSE; il ne les avait jamais montrés à qui que ce soit; mais il avait la malheureuse habitude de laisser sa bibliothèque ouverte et ses papiers souvent étalés, malgré les représentations que je lui en faisais. Il s'aperçut du vol de ces MÉMOIRES et de quelques autres manuscrits, lorsque, ayant brûlé l'original, il chercha les deux copies de ma main pour les brûler aussi. S. M. I. de Russie possède l'une de ces copies, et, dans le dernier voyage que je fis à Paris, je vis l'autre copie entre les mains de M. de Beaumarchais ¹. »

Il résulte de ce récit de Wagnière qu'en 1768, — c'est-à-dire plus de dix ans après sa réconciliation avec Frédéric, — Voltaire brûla réellement l'original de ses MÉMOIRES, et qu'à la même époque on lui déroba les deux copies de la main de son secrétaire, ou tout au moins l'une de ces copies. C'est, dit-on, La Harpe qui se rendit coupable de cet acte d'indélicatesse. On sait qu'en 1768 La Harpe, ayant pris dans la bibliothèque de Voltaire le second chant de la GUERRE CIVILE DE GENÈVE ², fut chassé de Ferney, en même temps que M^{me} Denis, qui avait, paraît-il, favorisé ce vol ³; « mais, dit M. Desnoiresterres, le poème

1. *Mémoires sur Voltaire*, II, 53-54.

2. Voltaire au comte de Rochefort, 1^{er} mars 1768.

3. Voyez Desnoiresterres, *Voltaire à Genève*, pp. 194 et suivantes.



de la GUERRE CIVILE DE GENÈVE n'était pas le seul rapt dont Voltaire se crût fondé à se plaindre; d'autres soustractions plus compromettantes eurent lieu, notamment ses MÉMOIRES sur le roi de Prusse¹. »

Comment alors concilier l'hypothèse du vol des MÉMOIRES, admise par Wagnière et par M. Desnoiresterres, avec ce que nous rapporte le même Wagnière dans la seconde partie de son récit? Comment La Harpe, — ou tout autre ami infidèle, — aurait-il pu soustraire la ou les copies en question, puisque l'une de ces copies fut envoyée, avec la bibliothèque de Voltaire, à Saint-Pétersbourg, où elle se trouve encore aujourd'hui², et que l'autre, cédée à Panckoucke, en même temps que tous les papiers de Voltaire, passa plus tard dans les mains de Beaumarchais³. Beuchot résout le problème en supposant que, lorsque M^{me} Denis revint chez son oncle, elle rapporta le manuscrit dérobé⁴; M. Bengesco semble ne

1. Desnoiresterres, *Voltaire à Genève*, p. 196.

2. Voyez la description de la *Bibliothèque de Voltaire* dans l'ouvrage intitulé : *Musée de l'Ermitage impérial*, Saint-Pétersbourg, 1860, in-8°, p. 117.

3. « Il (Beaumarchais) acheta cent soixante mille francs au libraire Panckoucke des manuscrits inédits qui ne contenaient guère qu'un morceau véritablement intéressant, les fragments de la vie de Voltaire, écrits par lui-même » (L. de Loménie, *Beaumarchais et son temps*, Paris, Calmann Lévy, 1879, in-12, t. II, p. 219).

4. *Œuvres de Voltaire*, éd. Lefèvre, t. XL, p. 38.



pas croire au vol¹ ; en tout cas, rien ne prouve, selon lui, que La Harpe ait dérobé à Voltaire le manuscrit de ses MÉMOIRES. Et, en effet, non seulement La Harpe ne tira aucun profit immédiat de son larcin, mais encore voici comment il s'exprime, dans sa CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE, au sujet du manuscrit en question :

« On lit dans quelques sociétés un manuscrit de M. de Voltaire donné par Mme Denis à Beaumarchais pour l'édition générale qui s'imprime à Kehl. J'en ai entendu la lecture chez M. le duc de Choiseul, faite par Beaumarchais lui-même, car il ne confie le manuscrit à personne : ce sont des Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie, rédigés par lui-même... Ces Mémoires, commencés, dit-il, en 1733, vers le temps de ses premières liaisons avec le roi de Prusse, finissent en 1760². »

La Harpe écrivait ces lignes au commencement de 1783 ; s'il avait eu en sa possession, dès 1768, le manuscrit de Voltaire, et qu'il en eût pris copie, comme l'affirme Beuchot⁴, aurait-il dit que ce ma-

1. Voltaire, *Bibliographie de ses œuvres*, t. II, p. 78-79.

2. *Œuvres de La Harpe*, Paris, Verdière, 1820, XII, 107.

3. Les lettres de La Harpe au grand-duc héritier de Russie et au comte André Schouwalow ne sont pas datées ; mais la lettre dont nous citons ci-dessus un fragment doit être du mois de février ou de mars 1783, puisqu'il y est question du Roi Léar (de Ducis), représenté le 20 janvier 1783.

4. *Œuvres de Voltaire*, éd. Lefevre, XL, 38.



nuscrit fut commencé en 1733? Et cette erreur matérielle ne suffit-elle pas à prouver qu'il est innocent du vol dont on a voulu l'accuser? Il est vrai que les MÉMOIRES SECRETS parlent, à la date du 2 juin 1783, des lectures que faisait La Harpe du manuscrit de l'ouvrage : « ce qui annonce, ajoute le rédacteur des MÉMOIRES SECRETS, qu'il est pourvu d'une copie ». Mais à cette date les copies du manuscrit couraient les salons; Suard en exigeait une, sous peine de refuser sa signature au manuscrit de l'édition¹ : dès lors il n'est pas étonnant que La Harpe ait réussi à se procurer, lui aussi, une copie.

C'est le 10 avril 1783 que les MÉMOIRES SECRETS font mention pour la première fois du manuscrit des MÉMOIRES : « Ce manuscrit s'est trouvé dans les papiers de Voltaire; il était sous enveloppe, cacheté; et, dans la suscription, le défunt voulait qu'il ne fût ouvert qu'à la mort du roi de Prusse. Mme Denis, qui aurait dû se rendre dépositaire d'un tel secret et conserver le paquet, par inadvertance, par bonne foi ou par ignorance, l'a livré au sieur Panckoucke, avec le reste, lors de la vente qui lui en a été faite, et ce libraire, fort étourdi, dans sa rétrocession au sieur de Beaumarchais, n'a pas eu plus de réserve. »

Une fois en possession du manuscrit, Beaumarchais le lut confidemment à ses amis, le communiqua de même

1. *Mémoires secrets*, 2 juin 1783.



à quelques grands seigneurs¹, si bien que les copies s'en multiplièrent² et que rien ne fut plus facile que d'en publier à la fois plusieurs éditions furtives.

Comme l'a justement fait observer Decroix (l'éditeur des MÉMOIRES SUR VOLTAIRE), Beaumarchais « avait un intérêt particulier à ne pas rendre public un morceau si neuf et si piquant, dont il espérait pouvoir enrichir, tôt ou tard, sans inconvénient, son édition de Voltaire³ ». Ce n'est donc pas, comme l'ont dit les éditeurs de Kehl, la copie trouvée dans les papiers de Voltaire, — c'est-à-dire la copie achetée par Beaumarchais à Panckoucke, — qui fut imprimée en 1784⁴; les diverses éditions publiées à cette époque furent imprimées sur les nombreuses copies furtives que Beaumarchais laissa complaisamment tirer du manuscrit. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que toutes les éditions de 1784 qui ont passé sous nos yeux présentent entre elles des différences de texte, fort légères, à la vérité, et que, d'autre part, aucune de ces éditions n'est conforme au texte publié par Beaumarchais, en 1789, dans le tome LXX de l'édition de Kehl.

1. *Mémoires secrets*, 10 avril 1783.

2. La Bibliothèque Nationale possède l'une de ces copies (Fr. 15,284).

3. *Mémoires sur Voltaire*, II, 55.

4. *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. de Kehl, t. LXX (1789), p. 259.



Le rédacteur des MÉMOIRES SECRETS est d'un autre avis; il ne doute pas que Beaumarchais n'ait été l'auteur de la publicité donnée, en 1784, aux MÉMOIRES de Voltaire. « Au moins, ajoute-t-il, ne peut-il se disculper de l'infidélité d'avoir manqué à la volonté du testateur en ouvrant le paquet qui devait rester clos jusqu'après la mort du roi de Prusse¹. »

On a prétendu que Beaumarchais, en multipliant les lectures du manuscrit de Voltaire, n'avait eu d'autre but que d'intéresser Frédéric à sa destruction. Il ne croyait point sans doute que, du vivant du roi de Prusse, on pût pousser la hardiesse jusqu'à imprimer l'ouvrage; mais il espérait que le monarque solliciterait la remise du manuscrit et le payerait au poids de l'or². Rien ne justifie ces suppositions malveillantes. Tout ce qui a été constaté, c'est qu'en 1784, lors de la publication des diverses éditions furtives des MÉMOIRES, le baron de Goltz, ministre de Prusse à Paris, « jeta les hauts cris et fit tout pour arrêter la vente et racheter tous les exemplaires qu'il put trouver : expédient bien insuffisant et dont l'effet ne pouvait être que de donner plus de prix au

1. *Mémoires secrets*, 6 avril 1784. — Sur les *Mémoires* de Voltaire, voyez encore la *Correspondance secrète* des 4 et 12 juin 1784, XVI, 226 et 245.

2. *Mémoires secrets*, 10 avril 1783.



libelle. Les éditions se multiplièrent, et Beuchot en avait pu retrouver quatre du même temps¹... »

Ces quatre éditions sont à la Bibliothèque nationale, dans la collection Beuchot (Réserve, nos 554, 555, 556, 558). Elles ont été décrites dans le tome II de la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, pp. 75 et 76. Mais il s'en faut que ce soient là les seules éditions furtives publiées en 1784. Outre celle que nous avons mentionnée au commencement de cette INTRODUCTION², et une autre édition publiée sous la rubrique de Berlin, in-8 de 1 f. non chiff. et 106 pp. (Bibl. nationale, Ln 27, 20,791), l'auteur de la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE en signale plusieurs autres, qu'il a vues au British Museum, ou dont il a trouvé l'indication dans divers recueils bibliographiques français et étrangers.

La plupart de ces éditions varient quant au texte, quant à la ponctuation, quant à l'orthographe des noms propres ; ce qui nous fait croire, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, qu'elles ont été imprimées sur des copies différentes. Il serait difficile de préciser quelle est l'édition qui partit en premier lieu. Les MÉMOIRES SECRETS et la CORRESPONDANCE de Métra annoncent bien, le 6 avril et le 4 juin 1784, la pu-

1. Desnoiresterres, *Voltaire, son retour et sa mort*, p. 459.

2. Page 1, note 1. — Cet exemplaire fait partie de la collection Voltairienne de M. Bengesco.



blication de l'ouvrage posthume de Voltaire; mais ces recueils ne contiennent aucun détail bibliographique de nature à nous renseigner sur la rubrique et le format de la première édition imprimée. M. Bengesco donne comme telle l'édition avec le nom de Genève, in-8 de 174 pp. et 1 f. d'errata. (Voyez le n° 1,642 de sa BIBLIOGRAPHIE.) Une autre édition, publiée avec le nom de Londres (1784, in-8 de 117 pp., titre encadré), renferme deux notes de Saint-Lambert, que l'on trouvera à la fin de la présente réimpression, et qui n'ont encore été reproduites par aucun des éditeurs de Voltaire.

C'est également en 1784 que des fragments (parfois altérés) des MÉMOIRES de Voltaire furent intercalés par les éditeurs de Kehl dans le COMMENTAIRE HISTORIQUE SUR LES ŒUVRES DE L'AUTEUR DE LA « HENRIADE »¹. On sait que l'édition de Kehl a été publiée de 1784 à 1789 par la Société littéraire typographique, dont Beaumarchais était le correspondant général. Soit qu'il ait voulu respecter jusqu'à un certain point les dernières volontés de Voltaire, soit qu'il ait craint une nouvelle intervention du ministre de

1. *Œuvres complètes de Voltaire* (éd. de Kehl), t. XLVIII (1784), p. 103, 116, 131, 145, 172, 183, 186. — Cf. dans l'édition Garnier frères (t. I, p. 9, 23, 32, 34, 45, 51, 54) l'indication des passages des *Mémoires* intercalés par les éditeurs de Kehl dans le *Commentaire historique*.



Prusse à Paris, Beaumarchais n'osa pas, malgré la grande publicité donnée aux MÉMOIRES par les nombreuses éditions furtives imprimées en 1784, reproduire intégralement l'ouvrage dans l'édition de Kehl. Il se borna donc à fondre dans le COMMENTAIRE HISTORIQUE d'assez longs passages empruntés au manuscrit qu'il avait entre les mains. Ce n'est qu'en 1789 (après la mort du roi de Prusse) que les MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE ÉCRITS PAR LUI-MÊME furent publiés dans le tome LXX de l'édition de Kehl, pp. 257 et suivantes. C'est ce dernier texte que nous avons reproduit dans la présente réimpression; nous avons toutefois relevé, — ce qui n'avait pas encore été fait jusqu'à présent, — les principales variantes de celle des éditions de 1784 que M. Bengesco indique comme la première en date (l'édition in-8 de 174 pp.), ainsi que de la copie manuscrite qui se trouve à la Bibliothèque nationale (Fr. 15, 284). Quant à l'orthographe des noms propres allemands, nous avons adopté celle qu'a suivie M. Preuss, dans son édition des ŒUVRES DE FRÉDÉRIC LE GRAND.

C'est à tort (dit l'auteur de la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, *loc. cit.*) qu'une note des rédacteurs du Catalogue de la Bibliothèque nationale (tome X, p. 336) donne les Mémoires publiés en 1785 sous le titre suivant : *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire, etc...* Amster-



dam, 2 parties in-12, comme le même ouvrage que les MÉMOIRES de 1784, revus par l'abbé Louis Mayeul-Chaudon.

On a posé dans le tome Ier de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, p. 86, la question suivante : « Par une clause de son testament, Voltaire défendit de publier avant 1878 (cent ans après sa mort) les Mémoires qu'il laissait. Ces Mémoires, qui ne peuvent qu'être excessivement curieux... que sont-ils devenus?... sont-ils en mains sûres?... Est-on décidé à les publier avant l'époque indiquée par le testament?...¹ »

Le testament de Voltaire, dont on peut voir un fac-similé dans le volume intitulé : *Le Dernier Volume des œuvres de Voltaire* (Paris, Plon, 1862), in-8, ne contient aucune clause relative à ces prétendus Mémoires.

L'ouvrage intitulé : *Frédéric le Grand, contenant des anecdotes précieuses sur la vie du roi de Prusse régnant, d'autres sur ses amis et ennemis, ainsi que les portraits de la famille de Sa Majesté* (Amsterdam, les héritiers de Michel Rey, 1785, in-12 de 1 f. et 249 pp.; C. V. Beuchot, 1262²), a été donné

1. Cf. *l'Intermédiaire*, t. XI, p. 613.

2. « Cet ouvrage est resté inconnu à Barbier et nous en ignorons nous-même l'auteur. Les *Mémoires secrets* du 23 août 1785 disent que c'est une compilation de différentes mains, mais rangée avec ordre par un seul rédacteur. » (*Note de M. Bengesco.*)



comme pouvant faire suite aux *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire*.

Une autre édition de cet ouvrage est intitulée : *Frédéric le Grand*. S. l. n. d., in-8 de 190 pp. (C. V. Beuchot, 1261).

LES MÉMOIRES POUR SERVIR A LA VIE DE VOLTAIRE, etc., ont été réimprimés sous le titre de : *Voyage à Berlin*, dans le tome V des *Romans de Voltaire*, éd. de la Bibliothèque nationale, in-32, pp. 112-188.

Nous nous flattons que la nouvelle édition des MÉMOIRES, dont MM. Jouaust et Sigaux ont eu l'heureuse idée d'enrichir leur collection des Petits Chefs-d'œuvre, sera accueillie avec faveur par tous les amis du XVIII^e siècle, par tous ceux qui aiment Voltaire, et qui seront heureux de retrouver dans ces pages les meilleures qualités d'esprit et de style du grand écrivain.



[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is too light to transcribe accurately.]





MÉMOIRES

POUR SERVIR A LA

VIE DE M. DE VOLTAIRE

ÉCRITS PAR LUI-MÊME

J'ÉTAIS las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maitres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne, pour y cultiver son esprit loin du tumulte

Mémoires de Voltaire.

1



du monde : c'était M^{me} la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de Breteuil, lui avait fait apprendre le latin, qu'elle possédait comme M^{me} Dacier : elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'Horace, de Virgile et de Lucrece; tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit et plus de goût avec plus d'ardeur de s'instruire; elle n'aimait pas moins le monde et tous les amusemens de son âge et de son sexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'ensevelir dans un château délabré sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très ingrat et très vilain. Elle embellit ce château qu'elle orna de jardins assez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un très beau cabinet de physique. Nous eûmes une bibliothèque nombreuse. Quelques savans vinrent philosopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célèbre Kœnig, qui est mort professeur à La Haye et bibliothécaire de M^{mo} la princesse d'Orange. Maupertuis vint avec Jean Bernoulli; et dès lors Maupertuis, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette passion qui lui a été toujours très chère.



J'enseignai l'anglais à M^{me} du Châtelet, qui au bout de trois mois le sut aussi bien que moi, et qui lisait également Locke, Newton et Pope. Elle apprit l'italien aussi vite; nous lûmes ensemble tout le Tasse et tout l'Arioste. De sorte que quand Algarotti vint à Cirey, où il acheva son *Newtonianismo per le dame*, il la trouva assez savante dans sa langue pour lui donner de très bons avis dont il profita. Algarotti était un vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il voyageait dans toute l'Europe, savait un peu de tout et donnait à tout de la grâce.

Nous ne cherchions qu'à nous instruire dans cette délicieuse retraite, sans nous informer de ce qui se passait dans le reste du monde. Notre plus grande attention se tourna longtemps du côté de Leibnitz et de Newton. M^{me} du Châtelet s'attacha d'abord à Leibnitz, et développa une partie de son système dans un livre très bien écrit, intitulé *Institutions de physique*. Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornemens étrangers; cette afféterie n'entraît point dans son caractère mâle et vrai. La clarté, la précision et l'élégance composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de Leibnitz, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarrasser de ce que Leibnitz a pensé.



Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systèmes et s'attacha aux découvertes du grand Newton. Elle traduisit en français tout le livre des *Principes mathématiques*; et depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre, que si peu de gens entendent, un commentaire algébrique qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. Clairaut, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai *Alzire*, *Mérope*, *l'Enfant prodigue*, *Mahomet*. Je travaillai pour elle à un *Essai sur l'Histoire générale* depuis Charlemagne jusqu'à nos jours : je choisis cette époque de Charlemagne, parce que c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand homme. Cependant elle n'était pas contente de l'*Histoire universelle* de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de Bossuet roulât sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs.

Après avoir passé six années dans cette retraite, au milieu des sciences et des arts, il fallut que nous allassions à Bruxelles, où la maison du Châtelet avait depuis longtemps un procès considérable

contre la maison de Honsbrouk. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illustre et infortuné grand pensionnaire de Witt, qui était premier président de la chambre des comptes. Il avait une des plus belles bibliothèques de l'Europe, qui me servit beaucoup pour l'*Histoire générale*; mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare et qui me fut plus sensible : j'accommodai le procès pour lequel les deux maisons se ruinaient en frais depuis soixante ans. Je fis avoir à M. le marquis du Châtelet deux cent vingt mille livres argent comptant, moyennant quoi tout fut terminé.

Lorsque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Prusse Frédéric-Guillaume, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblassent moins que ces deux monarques. Le père était un véritable vandale, qui dans tout son règne n'avait songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. Il



avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré, et la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges ; de façon que, quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que, quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille faisait-elle un enfant, il fallait que la mère, ou le père, ou les parents donnassent de l'argent au roi pour la façon.

M^{me} la baronne de Kniphausen, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire qui possédait sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage : le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur-le-champ trente mille livres à son trésor ; elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.



Il avait un ministre à La Haye nommé Luiscius : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé ; ce pauvre homme, pour se chauffer, fit couper quelques arbres dans le jardin d'Hons-Lardik, appartenant pour lors à la maison de Prusse ; il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître qui lui retenaient une année d'appointemens. Luiscius désespéré se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût : un vieux valet vint à son secours, et lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis Son Excellence à La Haye, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *la Vieille-Cour*, palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par Frédéric-Guillaume. C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à la reine sa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles et pincettes, et jusqu'aux cafetières.



Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses; et, quand il achetait un habit neuf, il faisait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que Sa Majesté, armée d'une grosse canne de sergent, faisait tous les jours la revue de son régiment de géans. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les faisait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Asie. J'en vis encore quelques-uns après sa mort. Le roi son fils, qui aimait les beaux hommes, et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'heiduques. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de Beauvau, qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi Frédéric-Guillaume, qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les heiduques, qui étaient aux portières pour le soutenir en cas qu'il tombât, se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se promener par la ville; tout le monde s'enfuyait au plus vite : s'il rencontrait une femme,

il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : « Va-t'en chez toi, gueuse ; une honnête femme doit être dans son ménage. » Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint Évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire et qui faisait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu ; le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait Son Altesse Royale comme il traitait les dames et les prédicans à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, Katt et Keith, devaient l'accompagner. Katt était le fils unique d'un brave officier général. Keith était gendre de



cette même baronne de Kniphausen à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfants. Le jour et l'heure étaient déterminés ; le père fut informé de tout : on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princesse Guillelmine, sa fille, qui depuis a épousé le prince margrave de Baireuth, était du complot ; et, comme il était très expéditif en fait de justice, il la jeta à coups de pied par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guillelmine allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il en resta à la princesse une contusion au-dessous du tétou gauche, qu'elle a conservée toute sa vie comme une marque des sentimens paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espèce de maîtresse, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potsdam. Elle jouait du clavecin assez mal ; le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait ; sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant, comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régalé de ce spectacle, il le fit



transférer à la citadelle de Custrin située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestiques, dans une espèce de cachot ; et, au bout de six mois, on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat, jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans sa chambre, fondant en larmes. Frédéric ne douta pas qu'on ne vint lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami Katt sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à Katt et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à Keith, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément Frédéric-Guillaume.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son des-



sein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne faisait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarowitz, fils aîné du czar Pierre I^{er}.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas, son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur Charles VI, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de Seckendorff au père pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de Seckendorff, que j'ai vu depuis en Saxe, où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'est ce même Seckendorff qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de Prusse, fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des *Mémoires de Brandebourg*¹.

1. J'ai donné à l'électeur palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent. (*Note de Voltaire.*)

Après cela, servez les princes et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire, qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait Leibnitz, et même Wolf, qu'il appelait un compilateur de fatras, et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à la fois.

Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux gens de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'était des lettres en vers ; c'était des traités de métaphysique, d'histoire, de politique. Il me traitait d'homme divin ; je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques-unes de ces fadaises dans le recueil de mes œuvres ; et heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très belle écritoire de Martin ; il eut la bonté de me faire présent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent avec horreur que ma fortune était faite.

Un jeune courlandais, nommé Keyserlingk,



qui faisait aussi des vers français tant bien que mal, et qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cirey des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières dessinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette devise : *L'espérance du genre humain*. Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en étais très en droit : car on m'écrivait *Mon cher ami*, et on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône. Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles; et il commença par envoyer en France, en ambassade extraordinaire, un manchot nommé Camas, ci-devant français réfugié, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que, pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. Camas, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme, qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. « Courez vite, dit M^{me} du Châtelet; on vous envoie sûrement les diamans de la cou-

ronne. » Je courus, je trouvai l'ambassadeur, qui, pour toute valise, avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance sur les marques liquides des bontés de Sa Majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec Camas.

Mon Salomon était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits États qui allaient depuis Gueldre jusqu'à la mer Baltique, de voir *incognito* les frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg, sous le nom du comte du Four, riche seigneur de Bohême. Son frère, le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre ; et Algarotti, qui s'était attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage, moitié prose et moitié vers, dans un goût approchant de Bachaumont et de Chapelle, c'est-à-dire autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre :

« Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore.

Car des hôtes intéressés,
De la faim nous voyant pressés,



D'une façon plus que frugale,
 Dans une chaumière infernale,
 En nous empoisonnant nous volaient nos écus.
 O siècle différent du temps de Lucullus !

« Des chemins affreux ; mal nourris, mal abreuvés ; ce n'était pas tout : nous essayâmes encore bien des accidens ; et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'en chaque endroit où nous passâmes on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois ;
 D'autres, pour des filous courtois ;
 D'autres, pour gens de connaissance.
 Parfois le peuple s'attroupaît,
 Entre les yeux nous regardait
 En badauds curieux remplis d'impertinence.

« Le maître de la poste de Kehl nous ayant assurés qu'il n'y avait point de salut sans passeport, et voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet nous secondèrent merveilleusement.

« Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corsaire de la douane et le visiteur parurent contents de nos preuves.



Ces scélérats nous épiaient ;
D'un œil le passeport lisaient,
De l'autre lorgnaient notre bourse.
L'or, qui toujours fut de ressource,
Par lequel Jupin jouissait
De Danaé qu'il caressait ;
L'or par qui César gouvernait
Le monde heureux sous son empire ;
L'or plus dieu que Mars et l'Amour ;
Ce même or sut nous introduire
Le soir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poètes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg il alla voir ses Etats de la Basse-Allemagne, et me manda qu'il viendrait *incognito* me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison ; mais, étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. Maupertuis, qui avait déjà ses vues et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même et logeait avec Algarotti et Keyserlingk dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé Rambonet, ministre d'État, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes man-



chettes de toile, sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entraînait dans une de ses poches et l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'État importante ; et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Keyserlingk, Maupertuis, et le ministre du roi auprès des États-Généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté et des androgynes de Platon.

Le conseiller Rambonet était, pendant ce temps-là, monté sur un cheval de louage : il alla toute la nuit, et, le lendemain, arriva aux portes de Liège, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Wésel mettaient la ville de Liège à contribu-

tion. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un, tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi avec qui je soupais et qui m'appelait son ami ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit, des grâces, et, de plus, il était roi, ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête, tandis que l'abbé Desfontaines et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de Machiavel. Si Machiavel avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père



ne lui faisait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice, et, dans son enthousiasme, il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles, pour le corriger et le faire imprimer ; et j'en avais déjà fait présent à un libraire de Hollande, nommé Van Duren, le plus insigne fripon de son espèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer *l'Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Prusse, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois par la main du conseiller Rambonet. Je jugeai que mon Salomon ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante et six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes ; il les augmentait, et paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion.

Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service ; mais le libraire demanda tant d'argent que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé, aimait mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorsque j'étais en Hollande, occupé de cette

besogne, l'empereur Charles VI mourut, au mois d'octobre 1740, d'une indigestion de champignons qui lui causa une apoplexie ; et ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que Frédéric II, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de Machiavel que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans sa tête le projet de son invasion en Silésie, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déjà signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à M^{me} du Châtelet, et que, philosophe pour philosophe, j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre.

Le cardinal de Fleury m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour *l'Anti-Machiavel* et pour l'auteur ; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de Beauvau, envoyé auprès de lui pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Charles VI ; qu'il voulait appuyer l'élection à l'Empire de François de Lorraine, grand-duc de



Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que personne qu'en effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et la déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans sa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait, non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattants bien pourvus de tout et bien disciplinés; il dit au marquis de Beauvau, en montant à cheval: « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. »

Il a écrit depuis l'histoire de cette conquête; il me l'a montrée tout entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales; j'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument unique.

« Que l'on joigne à ces considérations des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, et la vivacité de mon caractère: c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hongrie. » Et,



quelques lignes ensuite, il y avait ces propres mots : « L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi, l'emportèrent ; et la guerre fut résolue. » .

Depuis qu'il y a des conquérans ou des esprits ardens qui ont voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, et n'a plus écouté ses passions. Ces assemblages de philosophie et de dérèglemens d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aie fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages : un aveu si rare devait passer à la postérité, et servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poètes, historiens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : et voilà un roi qui les fait, et qui les condamne.

Ses troupes étaient déjà en Silésie quand le baron de Gotter, son ministre à Vienne, fit à Marie-Thérèse la proposition incivile de céder de bonne grâce au roi électeur son maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Prusse lui prêterait trois millions d'écus, et ferait son mari empereur.

Marie-Thérèse n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit ; et cependant elle fut inflexible.



Elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres, et à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux rassemblèrent à peine vingt mille hommes; son maréchal Neipperg, qui les commandait, força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neisse, à Molwitz. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne; et, dès le premier choc, le roi, qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Oppeln, à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. Maupertuis, qui avait cru faire une grande fortune, s'était mis à sa suite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. Maupertuis acheta un âne deux ducats, le jour de l'action, et se mit à suivre Sa Majesté, sur son âne, du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir la course; il fut pris et dépouillé par les housards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était désespéré, et se croyait réduit à traverser la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ses États, lorsqu'un de ses chasseurs arriva du camp de Molwitz, et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nou-



velle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide de camp. La nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'Anhalt. Le maréchal de Schwerin, qui la commandait, était un élève de Charles XII; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Cirey. Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis : car, m'étant avisé d'écrire, longtemps auparavant, l'*Histoire de Charles XII*, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poème épique, j'avais, comme de raison, pour persécuteurs tous ceux qui se mêlaient de vers et de prose. Et, comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle *dévots* me traitassent d'athée, selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de Newton en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient succédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés que le chancelier d'Aguesseau regardait comme un homme ennemi de la raison et de l'État quiconque adoptait des



découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilège pour l'impression des *Elémens de la Philosophie de Newton*.

J'étais grand admirateur de Locke : je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable ; je louai surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que Dieu ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé *matière*.

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance on se déchaîna contre moi sur cet article. Le sentiment de Locke n'avait point fait de bruit en France auparavant, parce que les docteurs lisaient saint Thomas et Quesnel, et que le gros du monde lisait des romans. Lorsque j'eus loué Locke, on cria contre lui et contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute ne savaient sûrement ni ce que c'est que la *matière*, ni ce que c'est que l'*esprit*. Le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment et la pensée sans savoir comment ; que les élémens de la matière nous sont aussi inconnus que le reste ; que nous sommes des aveugles qui marchons et raisonnons à tâtons ; et que Locke a été très sage en avouant que ce n'est pas à nous à

décider de ce que le Tout-Puissant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques succès de mes pièces de théâtre, m'attira une bibliothèque immense de brochures dans lesquelles on prouvait que j'étais un mauvais poète, athée, et fils d'un paysan.

On imprima l'histoire de ma vie, dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un Allemand n'a pas manqué de ramasser tous les contes de cette espèce, dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des personnes que je n'avais jamais connues, et avec d'autres qui n'avaient jamais existé.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de Richelieu, qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que sa femme m'avait donné un beau carrosse, et quelque autre chose, dans le temps qu'il n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaisir de faire un recueil de ces calomnies; mais elles se multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en consolais aisément, tantôt dans la retraite de Cirey, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excréments de la littérature me faisaient ainsi la guerre, la France la faisait à la

reine de Hongrie, et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juste : car, après avoir solennellement stipulé, garanti, juré la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, et la succession de Marie-Thérèse à l'héritage de son père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promesses, il ne paraissait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de Fleury hors de ces mesures. Il ne pouvait pas dire, comme le roi de Prusse, que c'était la vivacité de son tempérament qui lui faisait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-six ans, et tenait les rênes de l'État d'une main très faible. On s'était uni avec le roi de Prusse dans le temps qu'il prenait la Silésie; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que Marie-Thérèse n'en avait point. L'une de ces armées avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis : on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière, qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Prusse ayant, pendant ce temps-là, mûri son courage et gagné des batailles, faisait sa paix avec les Autrichiens. Marie lui abandonna; à son très grand regret, le comté de Glatz avec la



Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre ; il s'y était enrichi.

Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire venir des artistes en tout genre : car il voulait aller à la gloire par tous les chemins et au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potsdam dans une vilaine maison ; il en fit un palais. Potsdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandissait ; on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très négligées : quelques personnes avaient des meubles ; la plupart même portaient des chemises : car sous le règne précédent on ne connaissait guère que des devants de chemise qu'on attachait avec des cordons ; et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient



à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déserts furent défrichés, cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en faisait pas moins de la musique et des livres : ainsi il ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le Salomon du Nord. Je lui donnais dans mes lettres ce sobriquet, qui lui demeura longtemps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors si bonnes que les siennes. Il jouissait du plaisir secret de voir les Français périr en Allemagne, après que leur diversion lui avait valu la Silésie. La cour de France perdait ses troupes, son argent, sa gloire et son crédit, pour avoir fait Charles VII empereur; et cet empereur perdait tout, pour avoir cru que les Français le soutiendraient.

Le cardinal de Fleury mourut le 29 de janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, et jamais ministre n'avait gardé sa place plus longtemps. Il commença sa fortune, à l'âge de soixante-treize ans, par être roi de France, et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction; affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable plutôt que d'un génie, et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.



J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez Mme la maréchale de Villars, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on le voit dans quelques-unes de ses lettres. Fréjus était une très laide femme qu'il avait répudiée le plus tôt qu'il avait pu. Le maréchal de Villeroy, qui ne savait pas que l'évêque avait été longtemps l'amant de la maréchale sa femme, le fit nommer par Louis XIV précepteur de Louis XV; de précepteur il devint premier ministre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal, son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon homme. Mais, comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que j'eusse sa place à l'Académie française. On demanda, au souper du roi, qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal à l'Académie. Le roi répondit que ce serait moi. Sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, le voulait; mais le comte de Maurepas, secrétaire d'Etat, ne le voulut point. Il avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, et il s'en est trouvé mal.

Un vieil imbécile, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix,

nommé Boyer, se chargea, par principe de conscience, de seconder le caprice de M. de Maurepas. Ce Boyer avait la feuille des bénéfices; le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé; il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique. Il représenta que c'était offenser Dieu qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de Maurepas le faisait agir; j'allai trouver ce ministre; je lui dis: « Une place à l'Académie n'est pas une dignité bien importante; mais, après avoir été nommé, il est triste d'être exclu. Vous êtes brouillé avec M^{me} de Châteauroux, que le roi aime, et avec M. le duc de Richelieu, qui la gouverne; quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'Académie française? Je vous conjure de me répondre franchement: en cas que M^{me} de Châteauroux l'emporte sur monsieur l'évêque de Mirepoix, vous y opposerez-vous?... » Il se recueillit un moment et me dit: *Oui, et je vous écraserai.*

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse; et je n'eus point une place dont je ne me souciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petitesesses de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas

mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans la guerre et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrètement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après avoir tombé sur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes, dans l'occasion, pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de Richelieu et de M^{me} de Châteauroux. Le roi l'adopta; et M. Amelot, ministre des affaires étrangères, mais ministre très subalterne, fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours l'*anc. évêq. de Mirepoix*, en abrégé, et que son écriture était assez incorrecte, on lisait : *L'ane de Mirepoix*, au



lieu de l'*ancien* : ce fut un sujet de plaisanteries ; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de Mirepoix, et me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres et les réponses. L'évêque en fut informé. Il alla se plaindre à Louis XV de ce que je le faisais, disait-il, passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prit garde.

Cette réponse de Louis XV, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à la fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'Académie, celui de faire un voyage très agréable, et celui d'être à portée de rendre service au roi et à l'Etat. M. de Maurepas entra même avec chaleur dans cette aventure, parce qu'alors il gouvernait M. Amelot, et qu'il croyait être le ministre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il fallut mettre M^{me} du Châtelet de la confiance. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittasse pour le roi de Prusse ; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde

que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, sur mes simples reçus, de M. de Montmartel. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses États pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à La Haye. Je logeai dans le palais de la Vieille Cour, qui appartenait alors au roi de Prusse par ses partages avec la maison d'Orange. Son envoyé, le jeune comte de Podewils, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'État, attrapait, par les bontés de cette dame, des copies de toutes les résolutions secrètes de Leurs Hautes Puissances, très malintentionnées contre nous. J'envoyais ces copies à la cour; et mon service était très agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui, comme il avait fait dans mes précédens voyages. Il menait à Potsdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avènement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il se levait à cinq heures du matin en été et à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies



royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand aumônier, de son grand chambellan, de son premier gentilhomme de la chambre, de ses huissiers, je vous répondrai qu'un laquais venait allumer son feu, l'habiller et le raser; encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle; une riche balustrade d'argent, ornée de petits amours très bien sculptés, semblait fermer l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothèque; et, quant au lit du roi, c'était un grabat de sangles avec un matelas mince, caché par un paravent. Marc-Aurèle et Julien, ses deux apôtres, et les plus grands hommes du stoïcisme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand Sa Majesté était habillée et bottée, le stoïque donnait quelques momens à la secte d'Épicure : il faisait venir deux ou trois favoris, soit lieutenans de son régiment, soit pages, soit heiduques ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passade, et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle; il fallait se contenter des seconds.



Ces amusemens d'écoliers étant finis, les affaires d'État prenaient la place. Son premier ministre arrivait par un escalier dérobé, avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce premier ministre était un commis qui logeait au second étage dans la maison de Frédersdorf, ce soldat devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois servi le roi prisonnier dans le château de Custrin. Les secrétaires d'État envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi faisait mettre les réponses à la marge en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'État, les ministres en charge l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi, en bottes, faisait dans son jardin la revue de son régiment des gardes ; et, à la même heure, tous les colonels en faisaient autant dans toutes les provinces. Dans l'intervalle de la parade et du dîner, les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans, mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une



poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, et faisait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé Darget, ci-devant secrétaire de Valori, envoyé de France, qui faisait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures : le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertans exécutaient souvent de ses compositions : car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut Épaminondas d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

On soupait dans une petite salle dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessin à Pesne, son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des satyres, des Amours qui jouaient au jeu des Encolpes et des Gitons, quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui se baisaient, des boucs sautant sur des chèvres et des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel. Jamais on ne parla

en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanteries et de mépris. Dieu était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot, Frédéric vivait sans cour, sans conseil et sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre paysan accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse : on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays ; Frédéric écrivit, au bas de la sentence, qu'il donnait dans ses États *liberté de conscience et de v...*

Un prêtre d'auprès de Stettin, très scandalisé de cette indulgence, glissa, dans un sermon sur Hérode, quelques traits qui pouvaient regarder le roi son maître : il fit venir ce ministre de village à Potsdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant ; d'Argens, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de Pöllnitz qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit ; on mit un tome du



Dictionnaire de Bayle sur une table, en guise d'Évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon frère, lui dit le roi, je vous demande au nom de Dieu sur quel Hérode vous avez prêché... — Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfans, répondit le bonhomme. — Je vous demande, ajouta le roi, si c'était Hérode premier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs. » Le prêtre de village ne sut que répondre. « Comment! dit le roi, vous osez prêcher sur un Hérode, et vous ignorez quelle était sa famille! vous êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardonnons cette fois; mais sachez que nous vous excommunierons si jamais vous prêchez sur quelqu'un sans le connaître. » Alors on lui délivra sa sentence et son pardon. On signa trois noms ridicules inventés à plaisir. « Nous allons demain à Berlin, ajouta le roi; nous demanderons grâce pour vous à nos frères: ne manquez pas de nous venir parler. » Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres: on se moqua de lui; et le roi, qui était plus plaisant que libéral, ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'État. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui cita un jour l'An-

cien Testament, au sujet d'un de ces divorces : « Moïse, lui dit-il, menait ses Juifs comme il voulait, et moi, je gouverne mes Prussiens comme je l'entends. »

Ce gouvernement singulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contraste de stoïcisme et d'épicurisme, de sévérité dans la discipline militaire et de mollesse dans l'intérieur du palais, des pages avec lesquels on s'amusait dans son cabinet, et des soldats qu'on faisait passer trente-six fois par les baguettes sous les fenêtres du monarque qui les regardait, des discours de morale et une licence effrénée, tout cela composait un tableau bizarre, que peu de personnes connaissaient alors, et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potsdam à tous ses goûts. Sa table et celle de ses officiers et de ses domestiques étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et, au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet de chambre Frédersdorf qui était à la fois son grand maître d'hôtel, son grand échanton et son grand panetier.

Soit économie, soit politique, il n'accordait pas la moindre grâce à ses anciens favoris, et surtout à ceux qui avaient risqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent

qu'il avait emprunté alors; et comme Louis XII ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans, le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse, qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, était alors mariée, à Berlin, au commis du bureau des fiacres: car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin; et son amant lui faisait une pension de soixante et dix écus qui lui a toujours été très bien payée. Elle s'appelait M^{me} Shommers, grande femme, maigre, qui ressemblait à une sibylle, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant, quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire pour presque tout le monde, de le voir à table, entouré de vingt princes de l'Empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, et trente beaux pages et autant de jeunes heiduques superbement parés, portant de grands plats d'or massifs. Les grands officiers paraissaient alors, mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande salle de trois cents pieds de long, qu'un de ses chambellans, nommé Knobelsdorff, avait bâtie sans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs

danseurs, étaient à ses gages. La Barberina dansait alors sur son théâtre : c'est elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Venise cette danseuse par des soldats qui l'emmenèrent par Vienne même jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parce qu'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhensible, c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointemens.

Son poète italien, à qui il faisait mettre en vers les opéras dont lui-même faisait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages ; mais aussi il faut considérer qu'il était fort laid, et qu'il ne dansait pas. En un mot, la Barberina touchait à elle seule plus que trois ministres d'Etat ensemble. Pour le poète italien, il se paya un jour par ses mains. Il décousit dans une chapelle du premier roi de Prusse de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi, qui jamais ne fréquenta de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une Dissertation en faveur des voleurs, qui est imprimée dans les recueils de son Académie ; et il ne jugea pas à propos, cette fois-là, de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandow un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de six pieds, que le feu roi avait fait enlever pour sa



belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades; il fut saisi et ramené devant le feu roi, auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa, pour réponse, le nez et les oreilles; il passa par les baguettes trente-six fois; après quoi il alla traîner la brouette à Spandow. Il la traînait encore quand M. de Valori, notre envoyé, me pressa de demander sa grâce au très clément fils du très dur Frédéric-Guillaume. Sa Majesté se plaisait à dire que c'était pour moi qu'il faisait jouer *la Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés, du célèbre Metastasio, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur. Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre Franc-Comtois sans oreilles et sans nez, et je lui détachai cette semonce :

Génie universel, âme sensible et ferme,
 Quoi ! lorsque vous régnez, il est des malheureux !
 Aux tourmens d'un coupable il vous faut mettre un
 Et n'en mettre jamais à vos soins généreux. [terme,

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
 Filles du repentir, maîtresses des grands cœurs,
 S'étonner d'arroser de larmes impuissantes
 Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah ! pourquoi m'étaler avec magnificence



Ce spectacle brillant où triomphe Titus !
Pour achever la fête égalez sa clémence,
Et l'imitiez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte ; mais on a le privilège de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adoucissement ; et même, plusieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital, à six sous par jour. Il avait refusé cette grâce à la reine sa mère, qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Au milieu des fêtes, des opéras, des soupers, ma négociation secrète avançait. Le roi trouvait bon que je lui parlasse de tout, et j'entremêlais souvent des questions sur la France et sur l'Autriche à propos de l'*Énéide* et de *Tite-Live*. La conversation s'anima quelquefois : le roi s'échauffait, et me disait que, tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à son appartement mes réflexions sur un papier à mi-marge. Il répondait sur une colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais : « Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande la Silésie à la première occasion ? » Voici sa réponse en marge :

Ils seront reçus, biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami.



Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait : « George est l'oncle de Frédéric, mais George ne l'est pas du roi de Prusse. » Enfin il me dit : « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. »

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vite à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse ; et le printemps suivant le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon Parisien mon aventure et le service que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je ne fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense.

La duchesse de Châteauroux fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle ; il lui avait pris envie de chasser M. Amelot, parce qu'il était bègue et que ce petit défaut lui déplaisait ; elle haïssait de plus cet Amelot, parce qu'il était gouverné par M. de Maurepas ; il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa disgrâce.



Il arriva quelque temps après que Louis XV fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz : M. de Maurepas et sa cabale prirent ce temps pour perdre M^{me} de Châteauroux. L'évêque de Soissons, Fitz-James, fils du bâtard de Jacques II, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion, s'il ne chassait sa maîtresse et sa sœur la duchesse de Lauraguais, et leurs amis. Les deux sœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*. Un polisson, nommé Vadé, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère ; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle Poisson, fille d'une femme entretenue et d'un paysan de La Ferté-sous-Jouarre, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation.

On avait marié sa fille au sous-fermier Le Normand, seigneur d'Étiole, neveu du fermier général Le Normand de Tournehem, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talens, née avec du bon sens et un bon cœur. Je la connaissais assez ; je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans trop la démêler.

Cette idée, qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que faisait le roi dans la forêt de Sénart. Tournehem, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait M^{me} d'Étiole dans une jolie calèche. Le roi la remarquait, et lui envoyait souvent des chevreuils. Sa mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que M^{me} de Châteauroux, et le bonhomme Tournehem s'écriait souvent : « Il faut avouer que la fille de M^{me} Poisson est un morceau de roi. » Enfin, quand elle eut tenu le roi entre ses bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée ; et elle avait raison. Je passai quelques mois avec elle à Etiole, pendant que le roi faisait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenses qu'on n'avait

jamais données ni à mes ouvrages ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'Académie. Je fus nommé historiographe de France ; et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tous mes confrères les beaux esprits de Paris se déchaînèrent contre moi avec toute l'animosité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenses qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquise du Châtelet par l'amitié la plus inaltérable et par le goût de l'étude. Nous demeurions ensemble à Paris et à la campagne. Cirey est sur les confins de la Lorraine : le roi Stanislas tenait alors sa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse : c'était M^{me} la marquise de Boufflers. Il partageait son âme entre elle et un jésuite nommé Menou, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi Stanislas, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maison pour lui et pour quelques jésui-

tes dans la ville de Nancy. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de Menou, et douze pour donner à qui il voudrait.

La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes ; et cependant le jésuite enviait sa portion, et était furieusement jaloux de la marquise. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur.

Enfin notre jésuite, ayant entendu parler de M^{me} du Châtelet, qui était très bien faite et encore assez belle, imagina de la substituer à M^{me} de Boufflers. Stanislas se mêlait quelquefois de faire d'assez mauvais petits ouvrages : Menou crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame : il cajole M^{me} du Châtelet, et nous dit que le roi Stanislas serait enchanté de nous voir : il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour ; Stanislas recommande à M^{me} de Boufflers de nous amener.

Et en effet, nous allâmes passer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à

M^{me} de Boufflers; et le jésuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracasseries. Poncet, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut sur la fin de l'année augmenter notre cour et nos tracasseries : quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres et de ses sermons. Il obtint, par nos dames, d'être grand aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages, et à de très petits gages.

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta par être amoureux de M^{me} de Boufflers, et fut chassé. Sa colère retomba sur Louis XV, gendre de Stanislas : car, étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession, inventés par l'archevêque de Paris, Beaumont ; il tint tête au parlement et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ses dettes ; mais c'était celui de se faire enfermer. Le roi de France l'envoya prisonnier en Alsace, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

M^{me} du Châtelet mourut dans le palais de Stanislas, après deux jours de maladie. Nous étions tous si troublés que personne de nous ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrement. Elle



n'eut point les horreurs de la mort; il n'y eut que nous qui les sentîmes. Je fus saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi Stanislas vint dans ma chambre me consoler et pleurer avec moi. Peu de ses confrères en font autant en de pareilles occasions. Il voulut me retenir : je ne pouvais plus supporter Lunéville, et je retournai à Paris.

Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Prusse, à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais M^{me} du Châtelet pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, et son loisir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'histoire de son pays et de ses campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers, quant au fond des choses; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais, en qualité d'académicien, donner quelque tournure à ses écrits; il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux, poète, musicien et philosophe, et qui faisait semblant de m'aimer! Je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Potsdam au mois de juin 1750. Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine. Être logé dans l'appartement qu'avait eu



le maréchal de Saxe, avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi, et les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me faisait. Les soupers étaient très agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit; le roi en avait et en faisait avoir; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. Je travaillais deux heures par jour avec Sa Majesté; je corrigeai tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout; ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage; il en profita, et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout à fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère; elle portait ces mots singuliers :

« Comment pourrais-je jamais causer l'infortune



d'un homme que j'estime, que j'aime, et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher?... Je vous respecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a un cœur reconnaissant? J'ai respecté l'amitié qui vous liait à M^{me} du Châtelet; mais, après elle, j'étais un de vos plus anciens amis. Je vous promets que vous serez heureux ici autant que je vivrai. »

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouche furent encore plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières avec des favoris plus jeunes que moi; et, oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne, et je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Prusse se chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginai pas qu'on fût choqué à Versailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre, qui est l'espèce la plus inutile de la cour, devint un



inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission. Mais on fut très piqué; et on ne me le pardonna point. Je déplais fort au roi de France, sans plaire davantage à celui de Prusse, qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou, et vingt mille francs de pension. Maupertuis en fut malade, et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé La Mettrie, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe : homme d'ailleurs gai, plaisant, étourdi, tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères, et, sans contredit, le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique; aussi, grâce à Dieu, ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la Faculté à Paris, et avait même écrit contre les médecins beaucoup de personnalités qu'ils ne pardonnèrent point; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. La Mettrie s'était donc retiré à Berlin, où il amusait assez par sa gaieté; écrivant d'ailleurs et faisant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale. Ses livres plurent au roi qui le fit, non pas son médecin, mais son lecteur.

Un jour, après la lecture, La Mettrie, qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma



fortune. « Laissez faire, lui dit le roi, on presse l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus. » La Mettrie ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de Denys de Syracuse.

Je résolus dès lors de mettre en sûreté les pe-lures de l'orange. J'avais environ trois cent mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les États de mon Alcine ; je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de Wurtemberg possède en France. Le roi, qui ouvrait toutes mes lettres, se douta bien que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme Denys. Il fallait que je rabotasse continuellement, et que je revisse encore son *Histoire de Brandebourg* et tout ce qu'il composait.

La Mettrie mourut après avoir mangé chez milord Tyrconnel, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes, après un très long dîner. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir ; le roi en fut indigné : il s'informa exactement si la chose était vraie ; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que La Mettrie était mort comme il avait vécu, en reniant Dieu et les médecins. Sa Majesté, satisfaite, composa sur-le-champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'Académie par Darget, son secrétaire, et il donna six cents livres de pension



à une fille de joie que La Mettrie avait amenée de Paris quand il avait abandonné sa femme et ses enfans.

Maupertuis, qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais, et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais; on me donnait moins de vers à corriger; ma disgrâce était complète.

Algarotti, Darget et un autre français nommé Chasot, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à la fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que Maupertuis venait d'imprimer. L'occasion était belle; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bonhomme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles; de disséquer des têtes de géans, pour connaître la nature de l'âme par leurs cervelles; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin; de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre; de guérir les maladies en enduisant les malades de poix-résine; et enfin de prédire l'avenir en exaltant son âme.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en



rit. Mais il se passait alors une scène plus sérieuse à propos de je ne sais quelle fadaise de mathématique que Maupertuis voulait ériger en découverte. Un géomètre plus savant, nommé Kœnig, bibliothécaire de la princesse d'Orange à La Haye, lui fit apercevoir qu'il se trompait, et que Leibnitz, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fausseté dans plusieurs de ses lettres, dont il lui montra des copies.

Maupertuis, président de l'Académie de Berlin, indigné qu'un associé étranger lui prouvât ses bévues, persuada d'abord au roi que Kœnig, en qualité d'homme établi en Hollande, était son ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la prose et de la poésie de Sa Majesté à la princesse d'Orange.

Cette première précaution prise, il apostâ quelques pauvres pensionnaires de l'Académie, qui dépendaient de lui, et fit condamner Kœnig, comme faussaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre de Hollande avait pris les devans, et avait renvoyé sa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent aussi indignés des manœuvres de Maupertuis qu'ennuyés de son livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui se piquaient de philosophie et de ceux qui n'y entendaient rien. On se contentait à



Berlin de lever les épaules, car, le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire, personne n'osait parler; je fus le seul qui élevai la voix. Kœnig était mon ami; j'avais à la fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cause d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à Berlin; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi. La plupart sont pauvres; la pauvreté énerve le courage; et tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le Grand Turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison, il le faut avouer. Il protégeait Maupertuis, et se moquait de lui plus que de personne. Il se mit à écrire contre lui, et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets, nommé Marwitz; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, sa méthode de guérir avec un enduit de poix-résine, le voyage au pôle austral, la ville latine, et la lâcheté de son Académie, qui avait souffert la tyrannie exercée contre le pauvre Kœnig. Mais, comme sa devise était : *Point de bruit si je ne le fais*, il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière, excepté son ouvrage.



Je lui renvoyai son ordre, sa clef de chambellan, ses pensions; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef, il voulut que je soupasse avec lui; je fis donc encore un souper de Damoclès; après quoi je partis avec promesse de revenir, et avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps, Chasot, Darget, Algarotti et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois; mais Frédéric abusait un peu trop de sa prérogative. La société a ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre. Frédéric manquait toujours à la première loi de la société, de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent à son chambellan Pollnitz s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, et il offrait de payer cent écus comptans pour sa conversion. « Eh, mon Dieu! mon cher Pollnitz, lui disait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que vous volâtes à La Haye, en lui vendant de l'argent faux pour du fin; aidez un peu ma mémoire, je vous prie. » Il traitait à peu près de même le pauvre d'Argens. Cependant ces deux victimes restèrent. Pollnitz, ayant mangé tout son bien, était obligé d'avaler ces couleuvres pour vivre; il

n'avait pas d'autre pain ; et d'Argens n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives*, et sa femme, nommée Cochois, mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fit plusieurs. Pour Maupertuis, qui avait été assez mal-avisé pour placer son bien à Berlin, ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre que mille dans un pays despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'Alcine, j'allai passer un mois auprès de M^{me} la duchesse de Saxe-Gotha, la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, et qui, Dieu merci, ne faisait point de vers. De là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse, qui était beaucoup plus éloigné de la poésie que la princesse de Gotha. Je respirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort ; une de mes nièces, veuve d'un capitaine au régiment de Champagne, femme très aimable, remplie de talents, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein ; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comme cette belle



aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé Freytag, banni de Dresde, après y avoir été mis au carcan et condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse, qui se servait volontiers de tels ministres, parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans.

Cet ambassadeur et un marchand nommé Schmid, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent, de la part de Sa Majesté le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à Sa Majesté. « Hélas ! Messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les bijoux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez ? — *C'être, Monsir, répondit Freytag, l'œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître.* — Oh ! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique, après tout, j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick avec mes autres effets. » Alors Freytag me proposa de rester à Francfort jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé ; et il me signa ce beau billet :



Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, où est l'Œuvre de poëshie du roi mon maître, que Sa Majesté demande, et l'œuvre de poëshie rendu à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. A Francfort, 1^{er} de juin 1753. FREYTAG, résident du roi mon maître.

J'écrivis au bas du billet : *Bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître* : de quoi le résident fut très satisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de poëshie. Je remis fidèlement ce sacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée ; mais, dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire et mes gens ; on arrête ma nièce ; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand Schmid, qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse. Ce marchand de Francfort se croyait alors un général prussien : il commandait douze soldats de la ville dans cette grande affaire, avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un passeport du roi de France, et, de plus, elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre ; mais le conseiller Schmid et le



résident Freytag, en agissant pour Frédéric, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les boues.

On nous fourra tous dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats : on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur de la paille. Ma nièce avait, à la vérité, un petit lit; mais ses quatre soldats, avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appelions à César, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était florentin et sujet de Sa Majesté Impériale, que ma nièce et moi nous étions sujets du Roi Très Chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg : on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'Empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand Schmid s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement l'*œuvre de poëshie du roi de Prusse*. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui

et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complète, un certain Van Duren, libraire à La Haye, fripon de profession et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de l'*Anti-Machiavel* de Frédéric. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que Sa Majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur Fichard, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva, en qualité de bourgmestre, le compte très juste, et, en qualité de régnant, il me fit déboursier trente ducats, en prit vingt-six pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'Ostrogoths et de Vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières; je bus surtout celles du Léthé, bien persuadé que les malheurs, de quelque espèce qu'ils soient, ne sont bons qu'à oublier. Ma nièce, Mme Denis, qui faisait la consolation de ma vie, et qui s'était attachée à moi par son goût pour les lettres et par la plus tendre amitié, m'accompagna



de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville, et assez mal par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune en rendant catholique ce Law ou Lass, auteur du Système qui bouleversa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de Law avait commencée. Le Système le rendit si riche qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'État; et, en qualité de ministre, il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Prusse. Je lui dis que je ne dinais jamais, et qu'à l'égard des rois j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aisément mon parti, aussi bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conseillé les eaux d'Aix en Savoie; quoiqu'elles fussent sous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait passer par Genève: le fameux médecin Tronchin, établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient, et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me proposait. Il n'est permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons suisses protestans. Il me parut plaisant d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai, par un marché singulier et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ soixante arpens, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris; mais le plaisir n'est jamais trop cher; la maison est jolie et commode; l'aspect en est charmant; il étonne et ne lasse point. C'est, d'un côté, le lac de Genève; c'est la ville de l'autre. Le Rhône en sort à gros bouillons et forme un canal au bas de mon jardin; la rivière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône; plus loin, on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins rians, ornent les bords du lac et des rivières; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieux de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maison et une vue plus étendue à Lausanne; mais ma maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois, et que je ne tiens pas d'eux; je mets en pratique ce que j'ai dit dans *le Mondain* :

Oh ! le bon temps que ce siècle de fer !

Toutes les commodités de la vie en ameuble-

mens, en équipages, en bonne chère, se trouvent dans mes deux maisons; une société douce et de gens d'esprit remplit les momens que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres : cependant je ne suis pas né riche, il s'en faut beaucoup. On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier général; il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être, en France, enclume ou marteau; j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parce que tout augmente de prix à la longue, et que souvent le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère, toujours obéré et toujours inconstant, fait dans les finances de l'État. Il y en a toujours quelque une dont un particulier peut profiter, sans avoir obligation à personne; et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même : le premier pas coûte quelques peines; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse; on se trouve, dans sa vieillesse, un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire; c'est

celui où je jouis ; et, après avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi malgré des pertes immenses.

Depuis que je vis dans cette opulence paisible et dans la plus extrême indépendance, le roi de Prusse est revenu à moi ; il m'envoya, en 1755, un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de *Mérope* : c'était sans contredit ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire ; j'ai toujours été en commerce de lettres avec sa sœur la margrave de Baireuth, qui m'a conservé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouissais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer, j'eus le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, et de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpens de neige, en 1756 ; dans le même temps l'impératrice, reine de Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie et avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'électeur de Saxe : car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France,

de son côté, voulait se venger sur les États de Hanovre du mal que l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, lui faisait sur mer. Frédéric, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maison de Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, et de l'autre les Français de venir en Allemagne : il se trompa dans ces deux idées ; mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point : ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice, reine de Hongrie, avec l'argent qu'il pillait chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France, voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernois, homme d'esprit, et qui faisait de très jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poète semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric ; il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin, joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète.

C'était alors le privilège de la poésie de gouverner les États. Il y avait un autre poète à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très aimable.



ble, en un mot l'abbé de Bernis, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi, et ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien ; mais il était devenu celui de M^{me} de Pompadour, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise ; il était alors à Paris avec un très grand crédit.

Le roi de Prusse, dans ce beau livre de *poëshies* que ce M. Freytag redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé de Bernis :

Évitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé ; mais, comme Dieu est juste, Dieu se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut un traité offensif et défensif avec M. de Stahremberg, ambassadeur d'Autriche, en dépit de Rouillé, alors ministre des affaires étrangères. M^{me} de Pompadour présida à cette négociation : Rouillé fut obligé de signer le traité conjointement avec l'abbé de Bernis, ce qui était sans exemple. Ce ministre Rouillé, il faut l'avouer, était le plus inepte secrétaire d'État que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y



eut point d'affaires épineuses à traiter, on le souffrit ; mais, dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance, on le renvoya, et l'abbé de Bernis eut sa place.

M^{lle} Poisson, dame Le Normand, marquise de Pompadour, était réellement premier ministre d'État. Certains termes outrageans lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes ni les poètes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France, qui avait prétendu en 1741 écraser l'Autriche, la soutint en 1756, et enfin l'on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne et le fiscal de l'Empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout ; mais enfin il y avait plus de quatre cent mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. Frédéric prit la Saxe, la France prit les États de Frédéric depuis la ville de Gueldres jusqu'à Min-

den, sur le Wésér, et s'empara pour un temps de tout l'électorat de Hanovre et de la Hesse, alliée de Frédéric; l'impératrice de Russie prit toute la Prusse : ce roi, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, et ensuite en fut battu dans la Bohême le 18 de juin 1757.

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque; pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens et par la France, lui-même se crut perdu. Le maréchal de Richelieu venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens et les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches Caudines. Leur armée ne devait plus servir; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes; le prince de Soubise allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était secondé de l'armée des Cercles de l'Empire; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat, et étaient déjà dans Breslau; un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution : le trésor du roi de Prusse était presque épuisé, et bientôt il ne devait plus lui rester un village; on allait le mettre au ban de l'Empire; son procès était commencé; il était déclaré rebelle; et, s'il était pris, l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'esprit

de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, M^{me} la margrave de Baireuth, qu'il allait terminer sa vie : il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers ; la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui faisait part de sa résolution, et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître, par le sujet et par celui qui l'a écrite, et par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici tout entière, tant il y a de répétitions ; mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du Nord ; en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté :
 Las de plier dans l'infortune,
 Sous le joug de l'adversité,
 J'accourcis le temps arrêté
 Que la nature notre mère
 A mes jours remplis de misère
 A daigné prodiguer par libéralité.
 D'un cœur assuré, d'un œil ferme,
 Je m'approche de l'heureux terme
 Qui me va garantir contre les coups du sort.
 Sans timidité, sans effort...
 Adieu, grandeurs ; adieu, chimères ;
 De vos bluettes passagères
 Mes yeux ne sont plus éblouis.
 Si votre faux éclat de ma naissante aurore
 Fit trop imprudemment éclore
 Des désirs indiscrets, longtemps évanouis,
 Au sein de la philosophie,



École de la vérité,
Zenon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du songe de la vie...
Adieu, divine volupté ;
Adieu, plaisirs charmans, qui flattez la mollesse,
Et dont la troupe enchanteresse
Par des liens de fleurs enchaîne la gaité...
Mais que fais-je, grand Dieu ! courbé sous la tristesse,
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'allégresse ?
Et sous la griffe du vautour
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou respirer l'amour ?
Depuis longtemps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par mes maux ;
Depuis longtemps Morphée, avare de pavots,
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.
Je disais au matin, les yeux couverts de pleurs :
« Le jour, qui dans peu va paraître,
M'annonce de nouveaux malheurs. »
Je disais à la nuit : « Tu vas bientôt renaître
Pour éterniser mes douleurs... »
Vous, de la liberté héros que je révère,
O mânes de Caton, ô mânes de Brutus !
Votre illustre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur et les abus ;
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin, peu connu du vulgaire,
Que nous avaient tracé vos antiques vertus...
J'écarte les romans et les pompeux fantômes
Qu'engendra de ses flancs la Superstition ;
Et, pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous sommes,
Je ne m'adresse point à la Religion.
J'apprends de mon maître Épicure
Que du temps la cruelle injure
Dissout les êtres composés ;
Que ce souffle, cette étincelle,

Ce feu vivifiant des corps organisés,
 N'est point de nature immortelle.
 Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfans,
 Souffre de la douleur cruelle ;
 Il s'égaré, il s'éclipse, il baisse avec les ans.
 Sans doute il périra quand la nuit éternelle
 Viendra nous arracher du nombre des vivans...
 Vaincu, persécuté, fugitif dans le monde,
 Trahi par des amis pervers,
 Je souffre en ma douleur profonde
 Plus de maux dans cet univers
 Que, dans les fictions de la Fable féconde,
 N'en a jamais souffert Prométhée aux enfers.
 Ainsi, pour terminer mes peines,
 Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
 Las d'un destin cruel, et trompant leurs bourreaux,
 D'un noble effort brisent leurs chaînes ;
 Sans m'embarrasser des moyens,
 Je romps les funestes liens
 Dont la subtile et fine trame
 A ce corps rongé de chagrins
 Trop longtemps attacha mon âme.
 Tu vois dans ce cruel tableau
 De mon trépas la juste cause.
 Au moins ne pense pas du néant du caveau
 Que j'aspire à l'apothéose...
 Mais lorsque le printemps, paraissant de nouveau,
 De son sein abondant t'offre des fleurs écloses,
 Chaque fois d'un bouquet de myrtes et de roses
 Souviens-toi d'ornez mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de sa main. Il y a
 plusieurs hémistiches pillés de l'abbé de Chaulieu
 et de moi. Les idées sont incohérentes, les vers en
 général mal faits, mais il y en a de bons ; et c'est
 beaucoup pour un roi de faire une épître de deux



cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dit qu'il avait conservé toute la présence et toute la liberté de son esprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes sentimens ; mais il y avait moins de myrtes et de roses, et d'Ixion et de douleur profonde. Je combattis en prose la résolution qu'il disait avoir prise de mourir, et je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conseillai d'entamer une négociation avec le maréchal de Richelieu, d'imiter le duc de Cumberland ; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poète désespéré, qui était tout près de n'être plus roi. Il écrivit en effet au maréchal de Richelieu ; mais, n'ayant pas de réponse, il résolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de Soubise ; sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage et de son esprit :

Quand on est voisin du naufrage,
Il faut, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à M^{me} la margrave de Baireuth, sa sœur, qu'il se ferait tuer ; mais il fut plus heureux qu'il ne le disait et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1757, l'armée française et impériale dans



un poste assez avantageux, à Rosbach, sur les frontières de la Saxe ; et, comme il avait toujours parlé de se faire tuer, il voulut que son frère, le prince Henri, acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons prussiens qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroierait et que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet, le prince Henri fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil ; et ce fut, je crois, le seul Prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouïe et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbach sera longtemps célèbre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Azincourt, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres Etats ; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens ; on avait même changé les ma-

nœuvres en France presque à chaque revue, de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux et tous différens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens, tout fut en déroute, et la fortune fit passer Frédéric, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très passager; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France, de la Russie et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher Louis XV de Marie-Thérèse.

La funeste journée de Rosbach faisait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de Bernis avec la cour de Vienne. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, avait toujours conservé son rang de ministre d'État, et une correspondance particulière avec le roi de France; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu satisfait; cependant l'envie de se mêler d'intrigues, qui le suivait dans sa retraite et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en place, le porta à se lier avec moi, pour engager M^{me} la margrave de Baireuth à s'en remettre à lui et à lui confier



les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France, et croyait procurer la- paix. Il n'était pas bien difficile de porter M^{me} de Baireuth et le roi son frère à cette négociation; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaisir que je voyais très bien qu'elle ne réussirait pas.

Madame la margrave de Baireuth écrivit de la part du roi son frère. C'était par moi que passaient les lettres de cette princesse et du cardinal; j'avais en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que mon cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondit assez sèchement que le secrétaire d'Etat des affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet, l'abbé de Bernis dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire : cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de Bernis; il m'envoya cette triste lettre qui finissait tout, et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'âme si dure, ont pourtant assez

de sensibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût : mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu et humilié par lui ; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche : ces vertus furent longtemps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunswickois, les Hessois, furent moins fidèles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de Richelieu qu'ils ne serviraient plus contre nous ; qu'ils repasseraient l'Elbe, au delà duquel on les avait renvoyés ; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils surent que nous avions été battus à Rosbach. L'indiscipline, la désertion, les maladies, détruisirent notre armée, et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour Marie-Thérèse, comme nous avons fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Prusse, qui avait battu notre armée dans la Thuringe, à Rosbach, s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vain-

queurs marchaient ailleurs ; rien n'aurait arrêté les Français ; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et surtout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. Frédéric, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslau ; il reprend Breslau, il y fait quinze mille prisonniers ; le reste de la Silésie rentre sous ses lois : Gustave-Adolphe n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, et même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

Aux Délices, le 6 de novembre 1759.

J'avais laissé là mes *Mémoires*, les croyant aussi inutiles que les *Lettres* de Bayle à madame sa chère mère, et que la *Vie de Saint-Evremond* écrite par Des Maiseaux, et que celle de l'abbé de Montgon écrite par lui-même ; mais bien des choses qui me paraissent ou neuves ou plaisantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait Jean Chauvin, le Picard, dit Calvin, et la place où il

fit brûler Servet pour le bien de son âme. Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme Servet, et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout Jésus-Christ Dieu ; et ces messieurs, qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux âmes qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que Thésée ne sera pas toujours dans son fauteuil, que Sisyphe ne roulera pas toujours son rocher : ainsi de l'enfer, auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire, auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthélemy ; cependant on ne s'est pas même dit d'injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicans en ait dit, parce que j'avais osé avancer que le Picard Calvin était un esprit dur qui avait fait brûler Servet fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de Servet, et qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que Calvin l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que Calvin était un bon homme ; ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès



de Servet : le conseil , plus sage qu'eux , les a refusées ; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raison dans ce siècle.

La philosophie a remporté encore une plus grande victoire sur ses ennemis à Lausanne. Quelques ministres s'étaient avisés , dans ce pays-là , de compiler je ne sais quel mauvais livre contre moi , pour l'honneur , disaient-ils , de la religion chrétienne. J'ai trouvé sans peine le moyen de faire saisir les exemplaires , et de les supprimer par autorité du magistrat : c'est peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à se taire et à respecter un philosophe. Jugez si je ne dois pas aimer passionnément ce pays-ci. Etes pensans , je vous avertis qu'il est très agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : « Venez dîner demain chez moi. » Cependant je ne me suis pas encore trouvé assez libre ; et ce qui est , à mon gré , digne de quelque attention , c'est que , pour l'être parfaitement , j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bienséance , à une lieue de Genève , qui avaient joui autrefois de tous les privilèges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces privilèges me sont conservés. Enfin j'ai tellement arrangé ma destinée que je me trouve



indépendant à la fois en Suisse, sur le territoire de Genève, et en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris. On y était alors aussi fou et aussi acharné dans des querelles puérides que du temps de la Fronde; il n'y manquait que la guerre civile; mais, comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de Beaufort, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracasseries civiles: elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris, Beaumont, homme opiniâtre, faisant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de Thomas de Cantorbéry. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place sacrée, dépendante uniquement de l'Église. Tout Paris prit parti; les petites factions janséniste et moliniste ne s'épargnèrent pas; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui se battent dans la rue; on leur jette



des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison ; mais ils n'en furent que plus envenimés : il exila l'archevêque, il exila le parlement ; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer ; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parce qu'une chambre nommée royale , composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois son parlement, attendu, disaient-ils, que *cela était de mauvais exemple*. Enfin ils en firent tant que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission, excepté la grand'chambre ; les murmures éclatèrent : on déclamait publiquement au Palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais nommé Damiens, qui allait souvent dans la grand'salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe qu'il n'avait pas l'idée de



tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collège des jésuites, collège où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuistres leur en rendre. Damiens alla donc à Versailles dans cette résolution, et blessa le roi, au milieu de ses gardes et de ses courtisans, avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites, qui étaient, disait-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre d'un père Griffet, dans laquelle il disait : « Cette fois-ci ce n'est pas nous, c'est à présent le tour de messieurs. » C'était naturellement au grand prévôt de la cour à juger l'assassin, puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes : il n'y avait qu'à laisser subsister cette accusation, et exécuter le criminel ; par là le roi rendait le parlement à jamais odieux, et se donnait sur lui un avantage aussi durable que la monarchie. On croit que M. d'Argenson porta le roi à donner à son parlement la permission de juger l'affaire : il en fut bien récompensé, car huit jours après il fut déposé et exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses



pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de Damiens, comme s'ils avaient rendu quelque service signalé et difficile. Cette conduite acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes une confiance nouvelle ; ils se crurent des personnages importants, et leurs chimères de représenter la nation et d'être les tuteurs des rois se réveillèrent : cette scène passée et n'ayant plus rien à faire, ils s'amuserent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleury, avocat général du parlement de Paris, étala, devant les chambres assemblées, le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi et l'hypocrisie aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres, très estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain : c'était un très grand objet de commerce pour la librairie de France : le chancelier, les ministres, encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru ; on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais ; et ce trésor, ouvert à toutes les nations par les Français, pouvait être regardé comme ce qui nous faisait alors le plus d'honneur, tant les excellens articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de



déclamations puérides, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage ; mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà Omer Joly de Fleury qui, le 23 de février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, etc. Omer, pour prouver ces accusations, cite saint Paul, le procès de Théophile, et Abraham Chaumeix¹. Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla, ou, s'il l'avait lu, Omer était un étrange imbécile. Il demande justice à la cour contre l'article *Ame*, qui, selon lui, est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *Ame*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de Sorbonne qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'Omer Joly de Fleury fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu ; et tout le parlement, sur la réquisition d'Omer, condamne l'ouvrage, non seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page.

1. Abraham Chaumeix, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. Omer Fleury le cita comme un Père de l'Eglise. Chaumeix a été depuis maître d'école à Moscou.

(Note de Voltaire.)

Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de Bridoye, car au moins Bridoye pouvait rencontrer juste.

Les éditeurs avaient un privilège du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les privilèges accordés par Sa Majesté ; il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie : cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé ; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement comme très incompetent : le chancelier de Lamoignon se contenta de révoquer le privilège, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père Garasse et des arrêts contre l'émétique ; cependant elle est arrivée dans le seul siècle éclairé qu'ait eu la France : tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation. On avouera sans peine que, dans de telles circonstances, Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, et qu'Aristote fut très sage de se retirer à Chalcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui d'un



bateleur : l'état de gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, que le roi m'avait conservé, n'est pas grand'chose. Les hommes sont bien sots, et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie et y faire bonne chère, que d'être levraudé à Paris, comme Helvétius, par les gens tenant la cour du parlement et par les gens tenant l'écurie de la Sorbonne. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je suis quasi honteux de l'être en contemplant du port tous les orages : je vois l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que nos affaires en aillent mieux ; le roi de Portugal assassiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays, et cette fois-ci les jésuites ne peuvent pas dire : *Ce n'est pas nous*. Ils avaient conservé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient saintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguay, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure aussi singulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poètes



sur la terre : Frédéric, ayant passé un temps assez long à garder les frontières de la Silésie dans un camp inexpugnable, s'y est ennuyé, et, pour passer le temps, il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya, au commencement de mai 1759, son ode signée Frédéric, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de prose. J'ouvre le paquet, et je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ait ouvert : il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes :

O nation folle et vaine,
Quoi ! sont-ce là ces guerriers
Sous Luxembourg, sous Turenne,
Couverts d'immortels lauriers ?
Qui, vrais amans de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas ?
Je vois leur vil assemblage
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Quoi ! votre faible monarque,
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour,
Lui qui, détestant les peines,
Au hasard remet les rênes,
De son empire aux abois,
Cet esclave parle en maître !



Ce Céladon sous un hêtre
Croit dicter le sort des rois !

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi lesquels il y en a de très bons, ou du moins qui passeront pour tels. J'ai malheureusement la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé les vers du roi de Prusse. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers transpireront dans le public, le roi de France les croira de moi, et me voilà criminel de lèse-majesté, et, qui pis est, coupable envers M^{me} de Pompadour.

Dans cette perplexité, je priai le résident de France à Genève de venir chez moi; je lui montre le paquet; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de Choiseul, ministre en France : en toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine : je faisais connaître à la cour tout le fond du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de Choiseul n'en abuserait pas, et qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait. Le duc de Choiseul ne se borna pas là; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des

vers, il a des amis qui en font ; il paya le roi de Prusse en même monnaie, et m'envoya une ode contre Frédéric, aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de Frédéric contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie
Devait allumer le flambeau ;
Epoux, fils et frère coupable,
C'est celui qu'un père équitable
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'est lui dont l'audace
Des neuf Sœurs et du dieu de Thrace
Croit réunir les attributs ;
Lui qui, chez Mars comme au Parnasse,
N'a jamais occupé de place
Qu'entre Zoïle et Mévius.

Vois, malgré la garde romaine,
Néron poursuivi sur la scène
Par les mépris des légions ;
Vois l'oppresseur de Syracuse
Sans fruit prostituant sa muse
Aux insultes des nations.

Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.
Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours ?

Le duc de Choiseul, en me faisant parvenir cette



réponse, m'assura qu'il allait la faire imprimer, si le roi de Prusse publiait son ouvrage, et qu'on battrait Frédéric à coups de plume comme on espérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, si j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France et le roi de Prusse faire la guerre en vers : c'était une scène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir, celui d'être plus sage que Frédéric : je lui écrivis que son ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique, qu'il n'avait pas besoin de cette gloire, qu'il ne devait pas se fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir sans retour, et le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juste vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé son ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non sans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en sa vie. Le duc de Choiseul, de son côté, tint parole et fut discret.

Pour rendre la plaisanterie complète, j'imaginai de poser les premiers fondemens de la paix de l'Europe sur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à ce que Frédéric fût écrasé. Ma correspondance avec le duc de Choiseul me fit naître cette idée ; elle me parut si ridicule, si digne de tout ce qui se passait alors, que je l'embrassai ; et je me donnai la satisfaction de prouver par moi-



même sur quels petits et faibles pivots roulent les destinées des royaumes. M. de Choiseul m'écrivit plusieurs lettres ostensibles tellement conçues que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix, sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France; et Frédéric m'en écrivit de pareilles dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très délicat dure encore; il ressemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté patte de velours et des griffes de l'autre. Le roi de Prusse, battu par les Russes, et ayant perdu Dresde, a besoin de la paix; la France, battue sur terre par les Hanovriens, et sur mer par les Anglais, ayant perdu son argent très mal à propos, est forcée de finir cette guerre ruineuse.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.

Aux Délices, ce 27 de novembre 1759.

Je continue, et ce sont toujours des choses singulières. Le roi de Prusse m'écrit du 17 de décembre : « Je vous en manderai davantage de Dresde, où je serai dans trois jours »; et le troisième jour il est battu par le maréchal Daun, et il perd dix-huit mille hommes. Il me semble que tout ce que je vois est la fable du *Pot au lait*. Notre grand marin Berryer, ci-devant lieutenant de po-

lice à Paris, et qui a passé de ce poste à celui de secrétaire d'État et de ministre des mers, sans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiote de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre; notre Berryer, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une descente en Angleterre : à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Brest qu'elle a été battue par les Anglais, brisée par les rochers, détruite par les vents, ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur général des finances un Silhouette que nous ne connaissons que pour avoir traduit en prose quelques vers de Pope : il passait pour un aigle; mais, en moins de quatre mois, l'aigle s'est changé en oison. Il a trouvé le secret d'anéantir le crédit, au point que l'État a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer sa vaiselle à la Monnaie; une bonne partie du royaume a suivi cet exemple.

12 de février 1760.

Enfin, après quelques perfidies du roi de Prusse, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu semer la zizanie entre nous et nos alliés, toutes perfidies très permises à un grand roi, surtout en temps de guerre, je reçois des propositions de paix de la main du

roi de Prusse, non sans quelques vers; il faut toujours qu'il en fasse. Je les envoie à Versailles; je doute qu'on les accepte : il ne veut rien céder, et il propose, pour dédommager l'électeur de Saxe, qu'on lui donne Erfurt, qui appartient à l'électeur de Mayence : il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un; c'est sa façon. Nous verrons ce qui résultera de ces idées, et surtout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie est toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *Poëshies du roi mon maître*, comme disait Freytag; il y a une épître au maréchal Keith, dans laquelle il se moque beaucoup de l'immortalité de l'âme et des chrétiens. Les dévots n'en sont pas contens, les prêtres calvinistes murmurent; ces pédans le regardaient comme le soutien de la bonne cause, ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipsick, et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'est avisé de traduire quelques passages de Sénèque, de Lucrèce et de Cicéron, ils le regardent comme un monstre. Les prêtres canoniseraient Cartouche dévot.





NOTES ET VARIANTES

Page 1, ligne 3. L'édition de 1784, en 174 pages, porte : *Mémoires de M. de Voltaire écrits par lui-même.*

Dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, on lit : *Mémoires secrets pour servir à la vie privée de Voltaire écrits par lui-même.*

2, 15. Cirey.

— 23. Samuel Kœnig, né en 1712, à Büdingen, dans le comté d'Isenburg, mort le 21 août 1757.

3, 6, 7. *Il Newtonianismo per le dame, ovvero Dialoghi sopra la luce e i colori.* In Napoli, 1737, in-4 de 6 ff., 300 p. et 1 f. non chiff. Un frontispice de Batta Piazzetta, gravé par Marco Pitteri, représente M^{mo} du Châtelet et Algarotti se promenant dans les jardins de Cirey.

— 20. Paris, Prault fils, 1740, in-8 de 450 p., plus la table.

4, 4. *Les Principes mathématiques de la philosophie naturelle, etc.*, par M^{mo} du Châtelet, parurent en 1759. (Voyez Bengesco, *Bibliographie*, t. II, p. 50 et 77.)

5, 1. Ou *d'Honsbroeck*. (Voyez une lettre de M^{mo} du Châtelet à d'Argental, du 12 janvier 1742; éd. Asse, p. 431.)

— 8. *Et auquel je fus plus sensible* (1784).

— 21. *Il n'y a jamais eu peut-être de père, etc.* (1784).



P. 5, l. 26. *Qu'il pouvait* (1784).

6, 11. *Il faut observer que quand ce fermier* (1784).

— 21. Sur M^{me} de Kniphausen, voyez Voltaire à d'Argental, 1^{er} septembre 1750.

7, 1. *Il y avait* (1784).

— 1. Abraham-Georges Luiscius. Il en est question dans les lettres de Voltaire à Frédéric, et de Frédéric à Voltaire, du 7 octobre 1740.

— 5. Sur Hons-Lardik ou Honslardyk, voyez *les Délices de la Hollande*. Amsterdam, Mortier, 1728, t. I, p. 177.

— 22. Selon Frédéric II (*Mémoires*, éd. Boutaric et Campardon. Paris, Plon, 1866, t. I, p. 12), les épargnes de Frédéric-Guillaume montaient, à sa mort, à huit millions sept cent mille écus.

— 25. *Materiam superabat opus*. (Ovide, *Mét.*, II, 5.)

— 28. *Des pelles et des pincettes* (1784).

9, 18. *De toutes ces attentions que son père* (1784).

— 26. Sur Katt et sur Keith, voyez les *Mémoires de Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, margrave de Baireuth*, etc. Paris, Buisson, 1811, t. I, p. 173-174, 210, 243, 248 et suiv. — Cf. Paganel, *Histoire de Frédéric le Grand*. Paris, Hachette, 1847, t. I, p. 174 et suiv.

10, 6. Frédérique-Sophie-Wilhelmine, née le 3 juillet 1709, mariée le 20 novembre 1731 au prince héréditaire Frédéric de Baireuth, morte le 14 octobre 1758. Elle est l'auteur des *Mémoires* cités ci-dessus, qu'elle écrivit en français.

— 15. Toutes les éditions de 1784 portent : *Au-dessus du teton gauche*.

— 20. Mariée depuis à Shommers, commis du bureau des fiacres de Berlin. Frédéric fait allusion à M^{me} Shommers dans sa lettre à Voltaire du 16 août 1737. D'après Paul de Saint-Victor (*Barbares et Bandits*. Paris, C. Lévy,



1883, in-12, p. 109), cette jeune fille s'appelait Doris. Sur le traitement barbare qui lui fut infligé, voyez aussi Thiébault, *Frédéric le Grand*, etc., ou *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*. Paris, Bossange, 1826, t. I, p. 166-168.

P. 11, l. 10. Il s'agit de Michel-Gabriel Frédersdorf, né en 1708, mort en 1758, à Potsdam. (Voyez la notice que lui a consacrée M. Preuss dans les *Œuvres de Frédéric le Grand*, t. XXVII, III^e partie, p. xiv-xv.)

12, 7. Voyez le chapitre intitulé : *Condamnation du prince Alexis Petrovitz* dans la seconde partie de *l'Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand*, par Voltaire.

— 9. *Qu'un jeune prince* (1784).

— 16. Le comte de Seckendorff, né le 16 juillet 1673 à Kœnigsberg, devint feld-maréchal en 1736, et mourut à Meuselwitz le 23 novembre 1763. Il résida à Berlin, en qualité d'envoyé de l'empereur Charles VI, du 25 juin 1726 au 23 juin 1734.

— 25. Le portrait auquel Voltaire fait allusion se trouve dans les *Mémoires de Brandebourg*, année 1727. (Voyez *Œuvres de Frédéric le Grand*, éd. Preuss, t. I, p. 157.)

— 26. *Celui dont le roi de Prusse* (1784).

13, 11. *Il n'y avait pas d'affaires* (1784).

— 25. Voyez Voltaire à Frédéric, décembre 1738 ; — Frédéric à Voltaire, 30 septembre 1738 ; 15 avril et 16 mai 1739, etc...

— 28. Didier, baron de Keyserlingk (surnommé *Césairion* par le roi de Prusse), né en 1698, mort en 1745. Frédéric l'envoya à Cirey en 1737. (Voyez Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 126-130.)

14, 7. Cf. *Lettres de M^{me} de Graffigny*, éd. Asse. Paris, Charpentier, 1879, p. 22.

— 13. Le 31 mai 1740.



P. 14, l. 15. Paul-Henri Tilio ou Tiliote de Camas, né à Wésel en 1688, avait perdu le bras gauche au siège de Pizzighitone, en 1706. Il mourut à Breslau le 14 avril 1741.

— 18. Guy-Louis-Henri de Valori, né à Menin le 12 octobre 1692, mort à Bourgneuf le 19 octobre 1774, fut ambassadeur de France à Berlin de 1739 à 1750, et du mois de mars 1756 au 19 octobre de la même année. Le marquis de Valori avait eu deux doigts de la main gauche emportés au siège de Douai en 1710. — *Les Mémoires des négociations du marquis de Valori*, etc., ont été publiés en 1820. Paris, F. Didot, 2 vol. in-8.

15, 16. Le prince Auguste-Guillaume, second fils de Frédéric Guillaume I^{er}, né à Berlin le 9 août 1722, déclaré prince de Prusse (héritier présomptif) le 30 juin 1744, mort le 12 juin 1758. De son mariage avec la princesse Louise de Brunswick-Wolfenbüttel, il eut quatre enfants, dont l'aîné, Frédéric-Guillaume, succéda à Frédéric II.

16, 18. Le texte des éditions de Kehl porte : *Nous ayant assuré.*

17, 10. *Le même or* (1784).

— 11. Le texte complet de la *Description poétique d'un voyage à Strasbourg* a été réimprimé par M. Preuss, d'après l'original autographe du roi. (Voyez *Œuvres de Frédéric le Grand*, t. XIV, p. XXI et 156-161.) — Sur le voyage de Frédéric à Strasbourg, voyez les *Lettres familières*, etc., du baron de Bielfield. La Haye, 1763, t. 1, p. 202-206.

— 20. M. Paganel (*Histoire de Frédéric le Grand*, éd. de 1847, t. I, p. 25) écrit : *Meurs*. Le vrai nom est : *Moyland*. (Voyez la note de M. Preuss, *Œuvres de Frédéric le Grand*, t. XVII, p. 44.)

— 22. *J'allai donc lui rendre mes très humbles hommages* (1784).

18, 1. *De grandes manchettes de toile sale* (1784).

— 27. *Deux mille hommes de troupes de Wésel* (1784).



P. 19, l. 4. Sur ce *Manifeste*, imprimé au tome XXIII de l'édition Garnier, p. 153, voyez Bengesco, *Bibliographie*, t. II, p. 37.

— 6. *Ne dut toujours avoir raison* (1784).

— 13. *De l'esprit et des grâces* (1784).

20, 9. Sur l'impression de l'*Anti-Machiavel*, voyez Bengesco, *Bibliographie*, t. II, p. 366-374.

— 20. *Dans le même temps* (1784).

— 20. Voyez la lettre de Voltaire au cardinal de Fleury, du 4 novembre 1740, et la lettre du cardinal de Fleury à Voltaire, du 14 novembre de la même année. — Une autre lettre de Fleury à Voltaire (également du 14 novembre 1740) est imprimée dans les *Lettres inédites de Voltaire*. Paris, Dupont, 1826, p. 11.

22, 16. *Et il dit* (1784).

24, 8. Le 10 avril 1741.

— 13. Il n'est fait mention de cet abandon du champ de bataille par Frédéric, ni dans l'*Histoire de mon temps*, ni dans le rapport circonstancié daté d'Ohlau, le 11 avril, et adressé par le roi au prince régnant de Dessau.

25, 10. *Fut peu après disgracié* (1784).

26, 2. Cf. Voltaire à Maupertuis, janvier 1738; n° 823 de l'édition Garnier.

27, 3. *Avec quelques succès* (1784).

— 6. *Voyez la Voltairomanie*, p. 10 de l'édition *princeps*, note 1.

28, 24. Voyez le récit de ces événements dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, ch. vi.

30, 8. Cet alinéa ne se trouve ni dans les éditions séparées de 1784, ni dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

— 17. *Le cardinal de Fleury était mort* (1784).



P. 31, l. 1. *Je l'avais vu chez M^{mo} la maréchale de Villeroi (1784).*

— 6. Toutes les éditions séparées de 1784 et le manuscrit de la Bibliothèque nationale portent, au lieu de *Fréjus* : *La maréchale*. Nous préférons la leçon des éditeurs de Kehl. On sait que le cardinal de Fleury disait plaisamment, en parlant de Fréjus, que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage. (Voyez les *Mélanges* de Bois-Jourdain. Paris, 1807, t. II, p. 64.)

— 24. *Ne le voulait pas (1784).*

— 26. Maurepas fut disgracié le 24 avril 1749. (Voyez les *Mémoires du cardinal de Bernis*. Paris, Plon, 1878, t. I, p. 119-120.)

32, 1. Jean-François Boyer, évêque de Mirepoix, né le 12 mars 1675, nommé évêque de Mirepoix en 1730, avait été choisi comme précepteur du Dauphin le 20 décembre 1735. Il mourut à Versailles le 20 août 1755.

33, 25. Voyez Voltaire à Frédéric, juin 1743.

34, 7. Voyez Frédéric à Voltaire, 25 juin ; — 24 août 1743.

35, 11. *Mon séjour à La Haye ne fut pas inutile (1784).*

— 15. Othon-Christophe, comte de Podewils, seigneur de Gusow, envoyé de Prusse à La Haye.

— 26. *Quelques petits détails (1784).*

37, 2. *Son premier ministre arrivait avec une grosse liasse*, etc. (1784, et mss. de la Bibliothèque nationale).

38, 5. Charles-Etienne Darget, secrétaire du marquis de Valori, né en 1712, mort en 1778. Frédéric l'avait nommé son secrétaire des commandements en 1746. Il quitta Berlin en 1752 et devint plus tard ministre des évêques de Liège et de Spire à Paris.

— 16. Antoine Pesne, premier peintre de Frédéric, mort à Berlin vers 1743. Sur les Pesne, voyez Jal, *Dictionnaire critique de biographie*, etc. Paris, 1872, p. 960.



P. 38, l. 18. *Des jeunes gens embrassant de jeunes femmes* (1784).

— 26. *Les repas n'en étaient pas souvent*, etc. (1784).

39, 17. *La liberté de conscience et de f...* (1784).

— 25. Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, né le 24 juin 1704, à Aix, mort à Toulon, le 11 janvier 1771. Ses *Lettres juives* furent publiées en 1738. L'édition de ses *Mémoires*, donnée à Paris, en 1807 (in-8 de VIII et 426 p.), est ornée d'un frontispice représentant le *Monument élevé au marquis d'Argens, à Aix, en 1775, par Frédéric le Grand, roi de Prusse*.

— 26. Charles-Louis, baron de Pollnitz, né le 25 février 1692, à Issum, mort le 23 juin 1775, à Berlin. Il fut premier chambellan et grand maître des cérémonies du roi de Prusse. Ses *Mémoires* et ses *Nouveaux Mémoires* ont eu un grand nombre d'éditions.

40, 15. Plusieurs éditeurs modernes ont corrigé le texte des éditeurs de Kehl, et ont mis : « *Si jamais vous prêchez contre quelqu'un* ».

41, 3. *Et moi, mes Prussiens comme je l'entends* (1784).

— 28. Cf. Thiébault, *Frédéric le Grand*, etc., ou *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, éd. de 1826, t. I, p. 184-188.

42, 20. *Et trente-deux pages* (1784).

— 27. Georges-Wenceslas, baron de Knobelsdorff, né dans le village de Kuhkadel, sur le Bober, le 17 février 1699, mort le 16 septembre 1753. Il avait été chargé de dessiner les estampes dont Frédéric se proposait d'orner la *Henriade*. (Voyez Frédéric à Voltaire, 3 février 1739.) Frédéric a écrit l'*Éloge de Knobelsdorff*. (*Œuvres*, éd. Preuss, t. VII, p. 32-36.)

43, 1. Sur la Barberina (Barbe Campanini), depuis baronne de Cocceji et plus tard comtesse de Campanini, voyez Colini, *Mon Séjour auprès de Voltaire*. Paris, 1807,

p. 10 et suiv., et Thiébauld, *Frédéric le Grand*, etc., éd. de 1826, t. IV, p. 189. Cf. *Œuvres de Frédéric le Grand*, éd. Preuss, t. I, p. XIX.

P. 43, l. 9. Cf. Voltaire à Thieriot, 17 mars 1749.

— 17. Le texte des éditions de Kehl porte : *Il décousut*.

— 21. Beuchot n'a pas retrouvé cette *Dissertation* dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*. Elle n'est pas non plus dans l'édition des *Œuvres* de Frédéric donnée par M. Preuss.

— 27. Enfermé à Spandow en 1730, Courtils ne fut relâché que le 7 juillet 1749.

44, 14. *La Clemenza di Tito*, opéra représenté pour la première fois, avec musique de Caldaza, le 4 novembre 1734, et traduit en français par Richelet.

45, 3. Voyez une autre version de cette pièce dans le tome VIII des *Œuvres de Voltaire*, édition Garnier, p. 515.

— 28. Voyez le tome XXXVI de l'édition Garnier, p. 244, n^o 1610.

46, 16. M. le duc de Broglie a consacré à l'*Ambassade de Voltaire à Berlin* un des chapitres les plus intéressants de son ouvrage intitulé : *Frédéric II et Louis XV d'après des documents nouveaux*. Paris, Calmann-Lévy, 1884. Cf. la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} avril 1884.

47, 5. François de Fitz-James (9 janvier 1709-19 juillet 1764) avait été sacré évêque de Soissons le 31 mai 1739, et nommé premier aumônier du roi en 1742.

— 13. *Aussitôt que celui de Metz* (1784).

— 15. *Imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent, quand ce prince se porta bien. Il ne voulut être*, etc. (1784 et mss. de la Bibliothèque nationale).

48, 25. *Elle me dit qu'elle croyait à sa destinée* (1784).

49, 21. *Tout dévot qu'il était, il avait pour amie une*



femme qui ne l'était guère; c'était la marquise de Boufflers (1784 et mss. de la Bibliothèque nationale).

P. 49, l. 26. *De la femme qu'il avait gouvernée* (1784).

50, 5. Dans l'édition de 1784 (en 117 p.), on lit, sous le mot *maîtresse*, la note suivante : « Otez le mot de *maîtresse*, ce qui est très faux; mettez *amie*. M^{me} de Boufflers était une amie très désintéressée; elle ne s'est presque jamais servie de son crédit que pour servir ses amis, et cette expression : de quoi avoir des jupes, n'est point du tout convenable. »

— 7. M^{me} de Boufflers recevait à peine du roi de Pologne (178 et mss. de la Bibliothèque nationale).

— 10. Dans l'édition de 1784 (en 117 p.), on lit, sous ce passage, la note suivante : « M^{me} de Boufflers n'a jamais été brouillée avec le père de Menou, qui, tout intrigant qu'il était, n'a jamais imaginé de donner M^{me} du Châtelet pour maîtresse. Cette dame et M. de Voltaire ne sont jamais venus à Lunéville qu'invités par M^{me} de Boufflers, qu'ils voyaient beaucoup à Paris et qu'ils trouvaient fort aimable; ils n'ont jamais fait le voyage pour le roi de Pologne. Si Menou proposa à Voltaire et à M^{me} du Châtelet de venir à Lunéville, ce fut lorsqu'il fut informé qu'ils devaient y venir, et pour s'en faire un mérite auprès du roi. — Ces deux notes (p. 50, l. 5 et 10) sont de M. le marquis de Saint-Lambert. »

— 11. *Le pauvre roi avait bien de la peine à les rapatrier* (1784).

— 13. *Enfin notre jésuite, ayant entendu parler de M^{me} du Châtelet, imagina de la substituer* (1784).

— 17. *Il crut qu'une femme auteur réussirait auprès de lui* (1784).

51, 5. Matthias Poncet de La Rivière, sacré évêque de Troyes le 2 septembre 1742.

— 17. Sur l'affaire des billets de confession, voyez le



Précis du Siècle de Louis XV, chap. xxvi, et *l'Histoire du Parlement de Paris*, chap. Lxv.

P. 51, l. 26. Le 10 septembre 1749. Elle fut inhumée dans la nouvelle église paroissiale de Lunéville. (Voyez : *Le Château de Lunéville*, par Alexandre Joly, architecte. Paris, 1859, in-8, p. 137-139.)

52, 27, 28. Personnages du *Roland furieux*, chants VI, VII, etc.

53, 10. *Je corrigeais* (1784).

54, 12. Ce fragment fait partie de la lettre de Frédéric à Voltaire du 23 août 1750.

— 27. *Qu'un gentilhomme de la chambre* (1784).

55, 5. *Sans plaire davantage au roi de Prusse, qui se moquait de mon scrupule dans le fond de son cœur* (1784).

— 10. Né à Saint-Malo, le 25 décembre 1709, mort à Berlin, le 11 novembre 1751. — Voyez *l'Eloge de M. de La Mettrie*, par Frédéric le Grand. (*Œuvres*, éd. Preuss, t. VII, p. 22-27.)

— 15. Le texte des éditions de Kehl porte : *Aussi, grâces à Dieu*.

— 16. *Aussi ne pratiquait-il point* (1784).

56, 10. Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, né le 11 février 1728, succède, le 12 mars 1737, à son père, le duc Charles-Alexandre 1^{er}, et règne jusqu'au 23 octobre 1793. Il avait épousé, le 26 septembre 1748, la princesse Frédérique, fille du margrave de Baireuth et de Frédérique-Sophie-Wilhelmine, sœur de Frédéric le Grand. Le duc de Wurtemberg possédait des terres près de Colmar.

— 15. Il existe cinq éditions des *Mémoires de Brandebourg*. La première fut publiée à Berlin, en 1751, par le libraire Néaulme. (Voyez *l'Avertissement de l'éditeur, Œuvres de Frédéric le Grand*, éd. Preuss, t. I, p. xxxix à xlii.)

— 18. Richard-François Talbot, comte de Tyrconnel,



avait remplacé, en 1750, le marquis de Valori comme ministre plénipotentiaire de France à Berlin. Il mourut le 12 mars 1752. — Sur le comte de Tyrconnel, voyez les *Mémoires du duc de Luynes*, t. X, p. 43, et t. XI, p. 466.

P. 56, l. 27. C'est à tort que les éditions de 1784 et le manuscrit de la Bibliothèque nationale portent : *d'Argens*.

57, 14. Isaac-François Egmont de Chasot, né à Caen, le 18 février 1716, mort à Lubeck, le 24 août 1797. Nous empruntons ces dates à l'ouvrage de M. Henri Blaze de Bury : *Le Chevalier de Chasot, Mémoires du temps de Frédéric le Grand*. Paris, M. Lévy, 1862, in-12. Cf. la notice de M. Preuss dans les *Œuvres de Frédéric le Grand*, t. XXV, p. xi à xiii.

— 27. Cf. l'*Extrait de la Bibliothèque raisonnée*. (*Œuvres de Voltaire*, éd. Garnier, t. XXIII, p. 535.)

59, 3. Voyez la *Diatrise du docteur Akakia*, etc... (*Œuvres de Voltaire*, éd. Garnier, t. XXIII, p. 560.)

— 20. Nous ignorons quel est ce personnage ; peut-être s'agit-il d'un fils du général de Marwitz. (Voyez les *Œuvres de Frédéric*, éd. Preuss, t. II, p. 83, et t. III, p. 78.) Il est souvent question, dans les *Mémoires* de la margrave de Baireuth et dans la correspondance de Frédéric (notamment en avril 1744 et 1746), des deux filles du général de Marwitz, mariées l'une au comte de Burghauss et l'autre au comte de Schönbourg.

60, 15. La Fontaine, *Fables*, I, vi.

61, 13. Louise-Dorothée de Saxe-Meiningen, née le 10 août 1710, morte le 22 octobre 1767. Elle avait épousé, le 17 septembre 1729, Frédéric III, duc de Saxe-Gotha Altenbourg. Elle fut en correspondance avec Voltaire, qui lui dédia les *Annales de l'Empire*.

— 18. Guillaume, né le 10 mars 1682, landgrave de Hesse-Cassel depuis le mois d'avril 1751, sous le nom de Guillaume VIII, mort le 29 janvier 1760. Il eut pour suc-



cesseur son fils Frédéric II, cousin et ensuite neveu du grand Frédéric, et l'un des correspondants de Voltaire.

P. 61, l. 22. M^{me} Denis.

63, 6. Voyez dans l'ouvrage de Varnhagen von Ense : *Denkwürdigkeiten und vermischte Schriften* (Leipzig, Brockhaus, 1859, p. 194), le texte authentique du billet de Freytag. Cf. la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1865, p. 854.

64, 6. *On en mit quatre autres dans un grenier* (1784).

— 15. Come-Alexandre Collini, né à Florence le 14 octobre 1727, mort à Mannheim en 1806, fut secrétaire de Voltaire de 1752 à 1756. On trouve dans son ouvrage intitulé : *Mon séjour auprès de Voltaire*, etc. (Paris, Collin, 1807, in-8) de curieux détails sur l'aventure de Francfort.

65, 21. Sur l'aventure de Francfort, voyez l'article de M. Saint-René Taillandier : *Une Page de la vie de Voltaire* dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1865.

66, 7. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. xxxvii.

67, 4. *Les Délices*. — Voyez Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 70.

— 18. Monrion. — Voyez Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 69.

68, 7. *Il s'en faut de beaucoup* (1784).

69, 7. Cet opéra a été imprimé par M. Preuss dans les *Œuvres de Frédéric*, t. XIV, p. 409.

— 10. Nous avons vu, dans notre *Introduction*, que la correspondance entre le roi et Voltaire ne reprit qu'en 1757; il existe cependant deux lettres de Frédéric à Voltaire, des 16 mars et 14 novembre 1754 (celle-ci écrite au nom du roi par l'abbé de Prades), et des lettres de Voltaire au roi de février 1754 (n° 2705 de l'édition Garnier), du 22 août 1754 et du 4 août 1755.

— 16. *Ne goûtaient pas cette tranquillité* (1784).



P. 69, l. 21. Sur les causes de la rupture entre la France et l'Angleterre en 1756, voyez les *Mémoires de Frédéric II*, éd. Boutaric et Campardon, t. I, p. 408.

70, 22. Ce traité, signé à Londres, le 16 janvier 1756, arriva à Berlin « environ un mois après que le duc de Nivernais s'y fut rendu ». (*Mémoires de Frédéric II*, éd. Boutaric et Campardon, t. I, p. 413-414.)

71, 1. François-Joachim de Pierre de Bernis, né le 22 mai 1715, mort à Rome, le 2 novembre 1794. Sa correspondance avec Voltaire a été publiée par Bourgoing. (Paris, Dupont, an VII, in-8.) Voyez aussi l'édition de ses *Mémoires et Lettres* donnée par M. Frédéric Masson. Paris, Plon, 1878, 2 vol. in-8.

— 12. *Je n'ai pas tout dépeint, la matière est immense, Et je laisse à Bernis sa stérile abondance.*

(Frédéric le Grand, *Épître au comte de Gotter*, *Œuvres*, éd. Preuss, t. X, p. 109.)

— 17. Georges-Adam, comte de Stahremberg, né à Londres le 10 août 1724, ministre plénipotentiaire et ambassadeur d'Autriche en France de 1753 à 1766, mort en 1807.

— 26. *Que jamais roi de France ait eu, et le plus ignorant*, etc. (1784).

72, 11. Voyez dans les *Mémoires et Lettres* du cardinal de Bernis le texte du traité du 1^{er} mai 1756 entre la France et l'Autriche, t. I, p. 464.

73, 6. A Kolin.

— 13. Il s'agit de la capitulation de Closter-Seven, conclue et signée par le maréchal de Richelieu et le duc de Cumberland, le 10 septembre 1757.

74, 6. L'épître au marquis d'Argens est datée d'Erfurt, 23 septembre 1757.

— 25. L'édition de Kehl diffère ici pour la ponctuation. Nous avons suivi la ponctuation de l'édition Preuss, et indiqué par des points les endroits où il y a lacune. Il existe



d'assez nombreuses variantes entre le texte rapporté par Voltaire et le texte de l'édition Preuss.

P. 75, l. 18. C'est à tort que l'édition de Kehl porte :

Je disais ce matin, etc.

— 33. Ce vers n'est pas dans l'édition Preuss.

— 34. L'édition Preuss porte : *A la dévotion.*

77, 5. Cette lettre n'a pas été retrouvée.

— 9. Voltaire à Frédéric, octobre 1757 (n° 3426 de l'édition Moland).

— 15. Voyez cette lettre de Frédéric au duc de Richelieu dans l'édition Beuchot, t. LVII, p. 317-318. — Cf. *ibid.*, la réponse de Richelieu au roi.

— 22. Frédéric à Voltaire, 9 octobre 1757.

80, 14. Voyez la correspondance de Voltaire avec Tronchin (de Lyon), à partir du 27 septembre 1757.

— 25. Le 2 mars 1758.

— 28. *Ont pourtant la sensibilité d'être frappés à mort* (1784).

82, 7. A Lissa (5 décembre 1757).

— 16. Cette date n'est pas dans l'édition de 1784 en 174 pages.

— 18-21. Les *Lettres* de Bayle à sa mère n'ont pas été comprises dans les *Lettres choisies de M. Bayle avec des remarques*. Rotterdam, Fritsch et Böhm, 1714, 3 vol. in-12. — *La Vie de Messire Charles de Saint-Denis, sieur de Saint-Evremond, maréchal de camp, etc.*, par des Maiseaux, a eu plusieurs réimpressions : nous signalerons celle de 1711 (La Haye, A. Troyel, in-12 de 3 ff. et 363 p.). — Le *Recueil des Lettres et Mémoires écrits par M. l'abbé de Montgon, concernant les négociations dont il a été chargé*, forme un volume in-12 de 3 ff. et 359 p. (s. l., 1731). Les *Mémoires* de ses différentes négociations dans les cours d'Espagne et de Por-



tugal, publiés de 1745 à 1753, en 8 volumes, ont été réimprimés, en 1756, en 9 vol. in-12.

P. 83, l. 14. *De quoi se faire couper la gorge* (1784).

— 19. Voyez la *Guerre littéraire ou Choix de quelques pièces de M. de V****, etc. : s. l., 1759, in-12, p. 61, 80, 99, etc. — Cf. Bengesco, *Bibliographie*, t. II, p. 73.

84, 7. *Sur mes ennemis* (1784).

— 13. Il s'agit du volume désigné ci-dessus. Le libelle fut condamné et le libraire censuré. (Voyez Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, chap. vii.)

— 23. Ferney, que Voltaire acheta au commencement de novembre 1758, et Tournay, que le président de Brosses lui céda à vie.

85, 27. *Comme on fait quelquefois aux gens* (1784).

86, 7. Voyez l'*Histoire du Parlement de Paris*, par Voltaire, chap. LXVI.

87, 9. Le 5 janvier 1757. — Sur l'attentat de Damiens, voyez le chapitre XXXVII du *Précis du Siècle de Louis XV* et le chapitre LXVII de l'*Histoire du Parlement de Paris* par Voltaire.

— 27. Le 1^{or} février 1757.

88, 21. Les sept premiers volumes de l'*Encyclopédie* avaient paru de 1751 à 1757. Dès 1752, l'*Encyclopédie* avait été supprimée après le second volume, par un arrêt du conseil du 7 février. Mais l'interdiction fut levée en 1753. C'est le 23 janvier 1759 (et non, comme le dit Voltaire, le 23 février) qu'Omer Joly de Fleury dénonça l'*Encyclopédie* devant l'assemblée des Chambres au Palais.

89, 5. Lisez : le 23 janvier.

— 11. *Contre lequel il parlait* (1784).

— 16. *L'abbé Yvon*.

90, 3. Rabelais, *Pantagruel*, III, p. 37.

Mémoires de Voltaire.

P. 90, l. 11. *Pour juger des articles de géométrie* (1784).

— 19. Le P. François Garasse (1585-1631), auteur de la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, etc. Paris, 1623, in-4. « C'était, dit Voltaire, le plus dangereux fanatique qui fût alors (en 1626) chez les jésuites. » (*Histoire du Parlement de Paris*, chap. XLIX.)

91, 7. Le livre *De l'Esprit*, d'Helvétius, avait été condamné au feu par un arrêt du Parlement du 6 février 1759, en même temps que la *Religion naturelle* de Voltaire. Par le même arrêt, le Parlement avait suspendu le débit des sept premiers volumes de l'*Encyclopédie*.

— 7. L'édition de Kehl porte : *Tenant la cour de parlement*.

— 26. Voyez dans le *Précis du Siècle de Louis XV* le chapitre xxxviii, intitulé : *Assassinat du roi de Portugal*.

92, 6. La lettre du roi de Prusse à Voltaire, en lui envoyant son *Ode*, n'a pas été recueillie dans la correspondance. — Dans l'édition Preuss (t. XII, p. 8), cette ode est intitulée : *Ode au prince Ferdinand de Brunswick sur la retraite des Français en 1758*. L'ode a vingt strophes. Les strophes rapportées par Voltaire (avec des variantes) sont les 14^e et 16^e.

93, 12. M. de Montpéroux, résident de France à Genève, où il eut pour successeur M. Hennin.

94, 5. Cette ode, également en vingt strophes, est de Palissot. On ne la trouve pas dans ses *Œuvres*, mais elle a été imprimée à la suite d'une édition de la *Dunciade* (Paris, Barrois l'aîné, an V (1797), in-18), et dans le volume intitulé : *Le Génie de Voltaire apprécié dans tous ses ouvrages* : Paris, Patris, 1806, in-12, p. 327-330.

— 17. Cette strophe est de Voltaire. Voici la strophe de Palissot :

Abjure un espoir téméraire :
En vain la muse de Voltaire
T'enivra d'un coupable encens ;



*Jamais aux fastes de la gloire
La main des Filles de Mémoire
N'inscrivit le nom des tyrans.*

Cf. Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 365.

P. 95, l. 16. Voltaire à Frédéric, 19 mai 1759. — Cf. Frédéric à Voltaire, 10 juin et 18 juillet 1759.

96, 8. Frédéric à Voltaire, 22 septembre et 19 novembre 1759.

— 17. Corneille, *Cinna*, I, III.

— 18. Cette date n'est pas dans l'édition de 1784 en 174 pages. — Le manuscrit de la Bibliothèque nationale porte : *Ce 17 novembre 1759.*

— 20. Lisez : *Du 17 de novembre.* Voici ce que dit Frédéric à Voltaire dans cette lettre du 17 novembre 1759 : « Je vous écrirai, dans une huitaine de jours, de Dresde, avec plus de tranquillité et de suite qu'à présent. »

— 23. A Maxen, en Saxe, le 20 novembre 1759.

— 28. Nicolas-René Berryer, né à Paris, lieutenant général de police de 1747 à 1755, ministre de la marine en 1758, garde des sceaux en 1761, mort le 15 août 1762.

97, 8. Le 20 novembre 1759. — Voyez le chapitre xxxv du *Précis du Siècle de Louis XV.*

— 12. Étienne de Silhouette, né à Limoges, le 5 juillet 1709, mort le 20 janvier 1767. Il fut contrôleur général du 4 mars au 21 novembre 1759. — Sa traduction en prose de *l'Essai sur l'homme* avait paru en 1736 (Londres, in-12).

— 21. Cette date n'est pas dans l'édition de 1784 en 174 pages. — Le manuscrit de la Bibliothèque nationale porte : *1^{er} février 1760.*

— 28. Cette lettre n'a pas été recueillie dans la correspondance de Frédéric et de Voltaire ; mais, pendant les derniers mois de l'année 1759 et les premiers mois de l'année

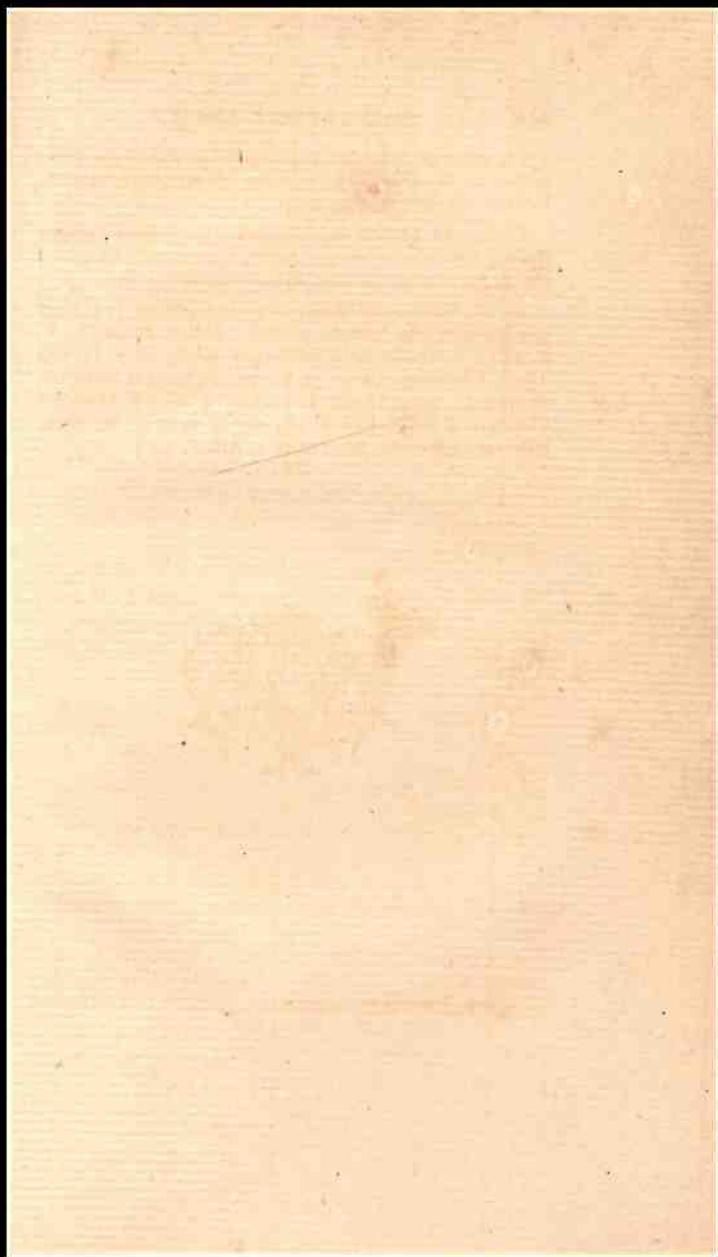


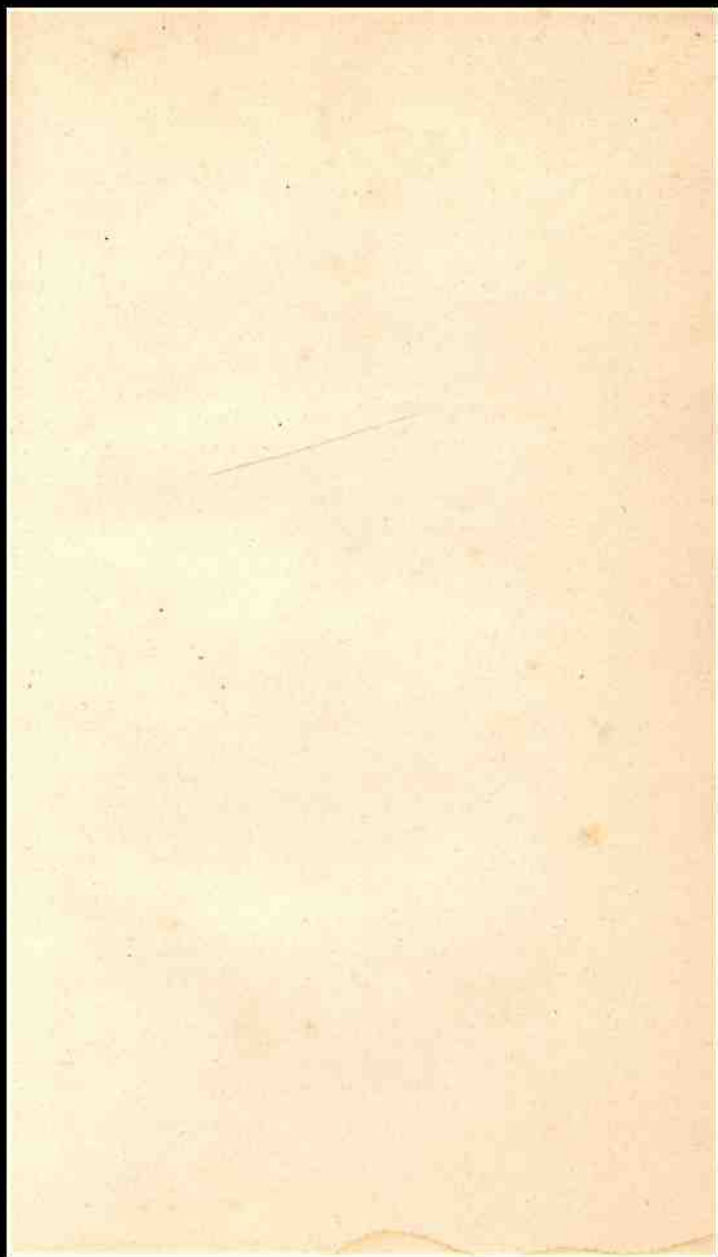
1760, toutes les lettres du poète au roi et du roi au poète roulent sur le même sujet : *la paix*. (Voyez Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, chap. ix.)

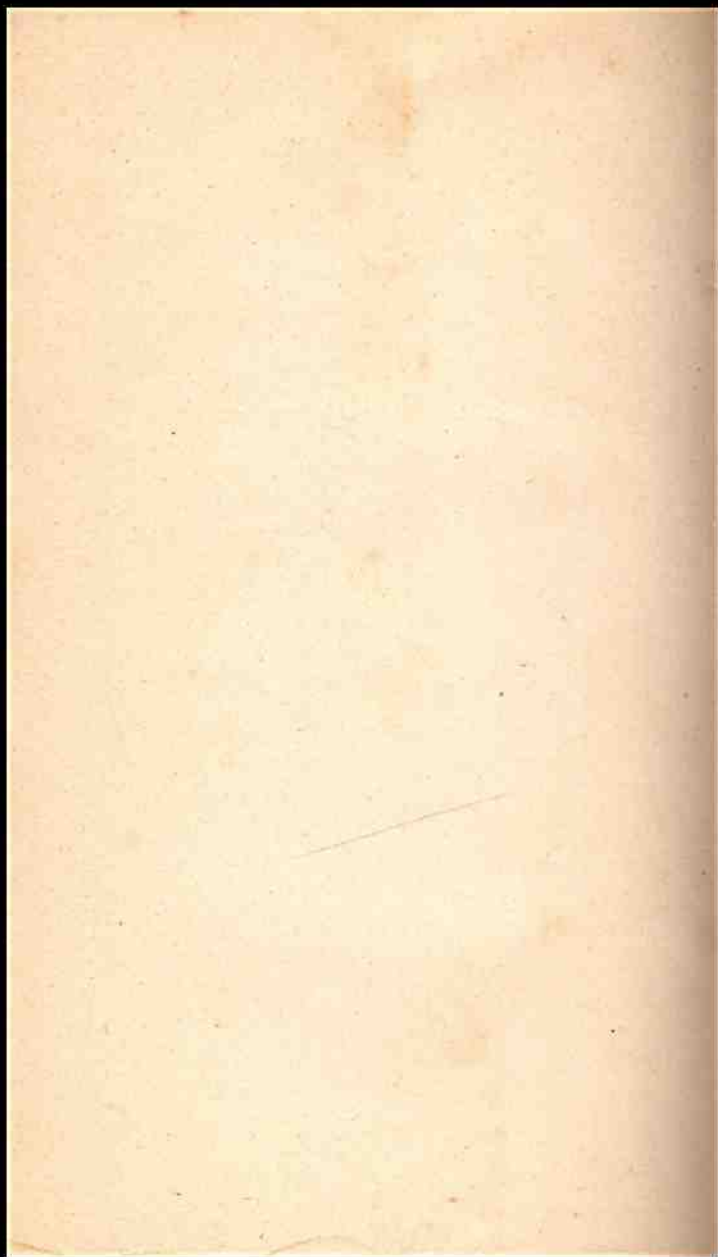
P. 98, l. 12. *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*. Potsdam (Paris), 1760, in-12 de 299 pages. Cette édition fut mise à l'index par le pape Clément XIII, le 12 mars 1760.

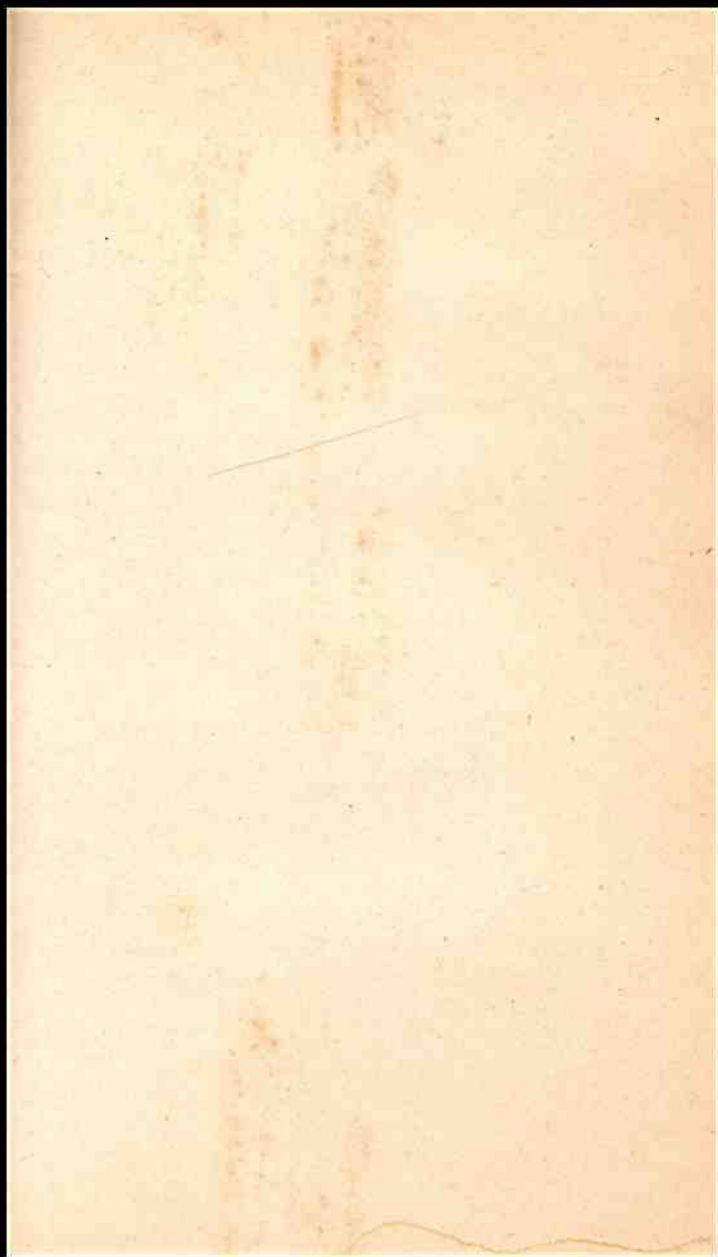
— 13. Voyez cette *Épître* dans l'édition en 174 pages des *Mémoires* de Voltaire et dans l'édition Preuss (t. X, p. 194). — Le feld-maréchal Jacques Keith, né le 11 juin 1696, à Inverugie-Castle, en Ecosse, fut tué à la bataille de Hochkirch. Voyez l'*Épître* de Frédéric à mylord Marischal (Georges Keith, 1686-1778) *sur la mort de son frère*. (*Œuvres de Frédéric*, éd. Preuss, t. XII, p. 94.)

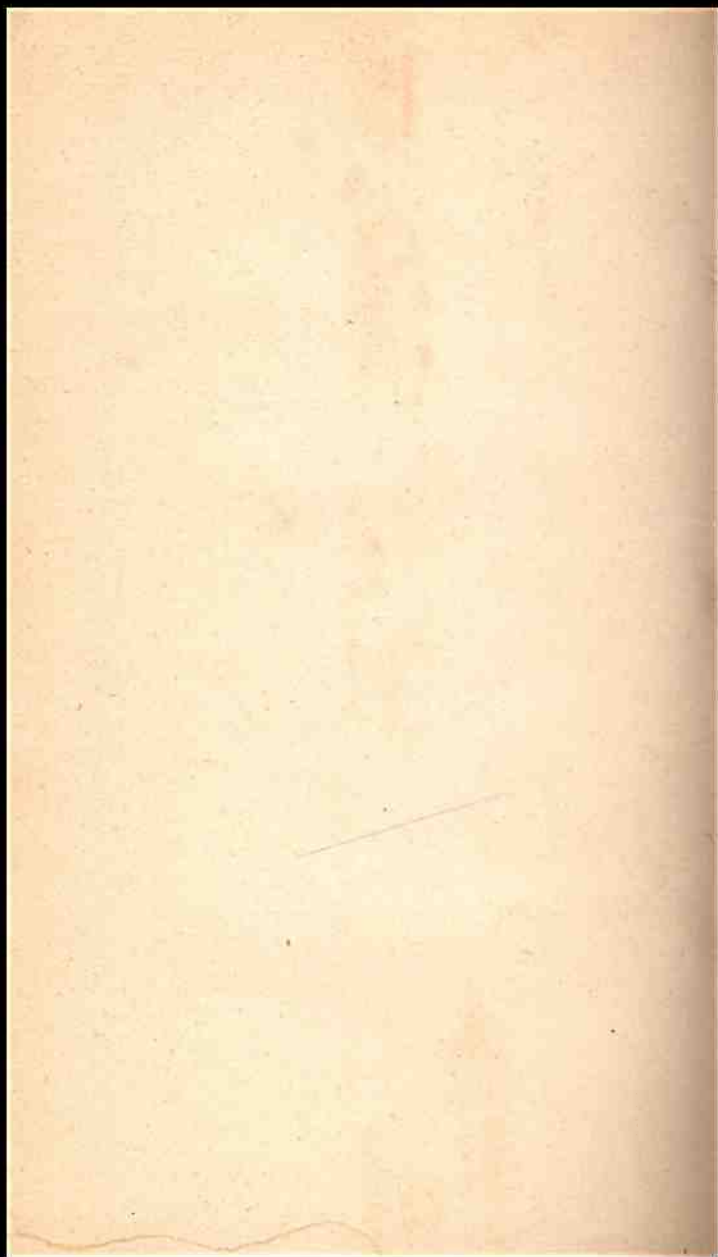


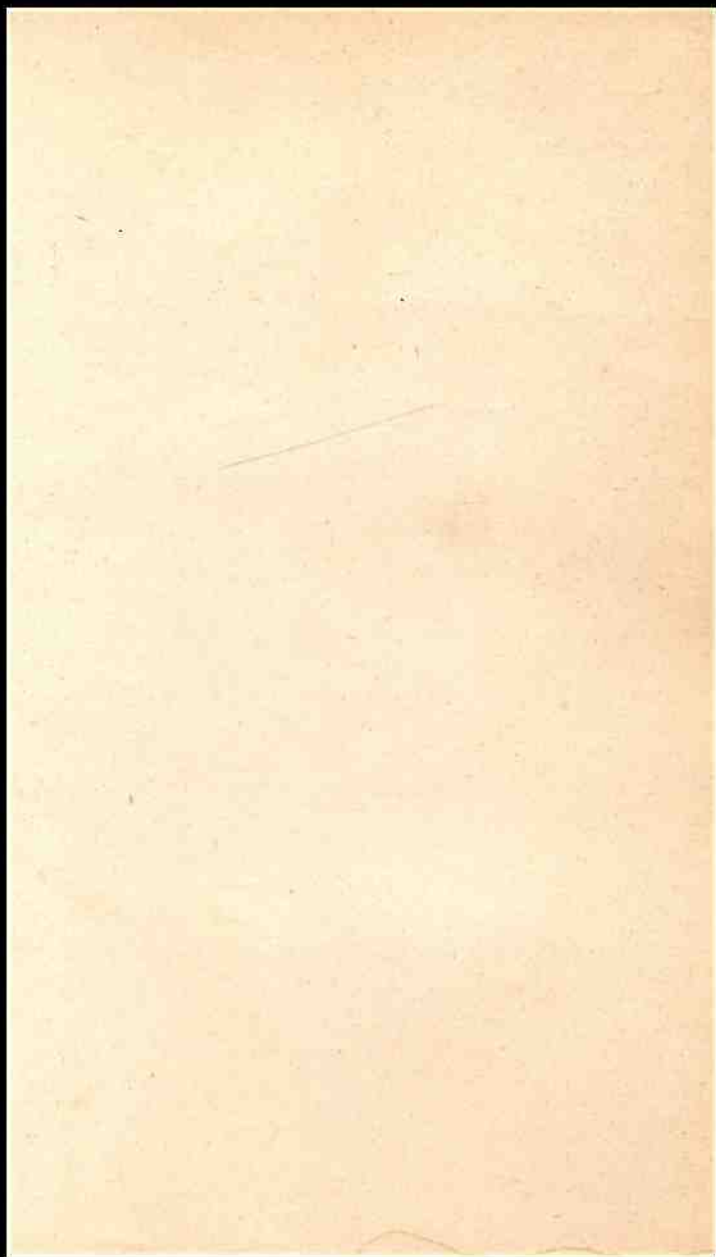












Bl. Fr

2 obras em 1 vol

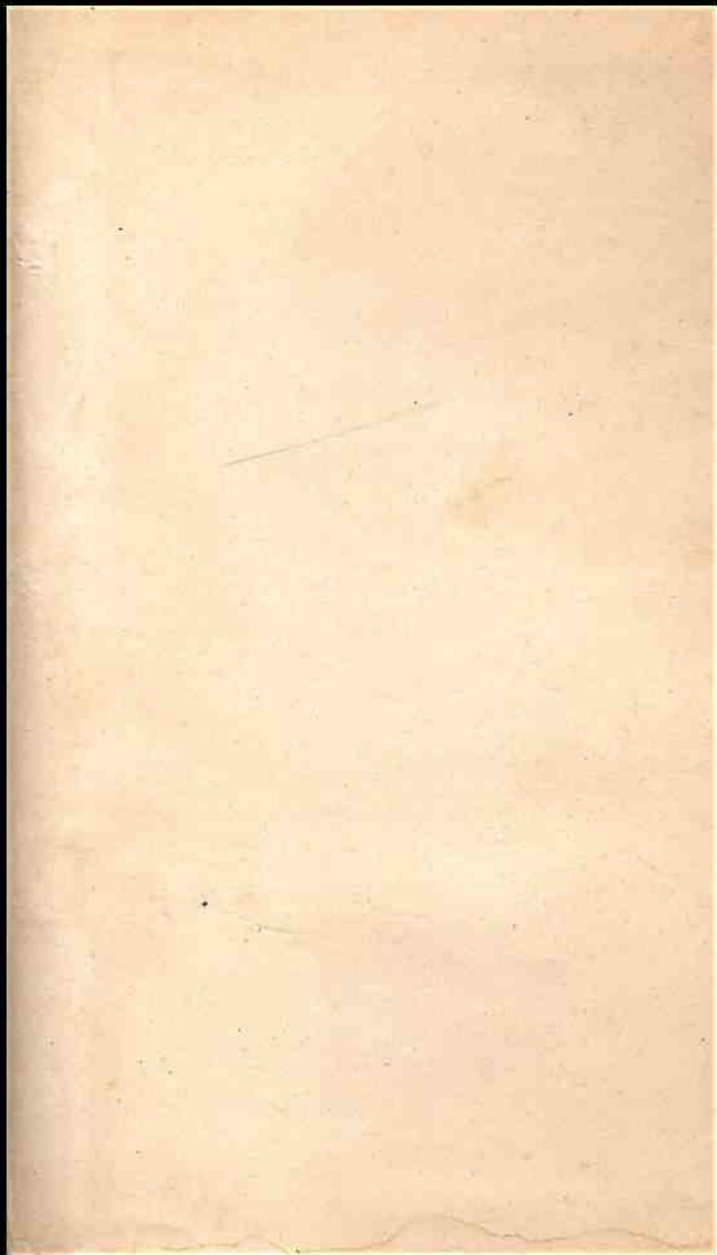
150.-

hela em trab. verso

emte dechado

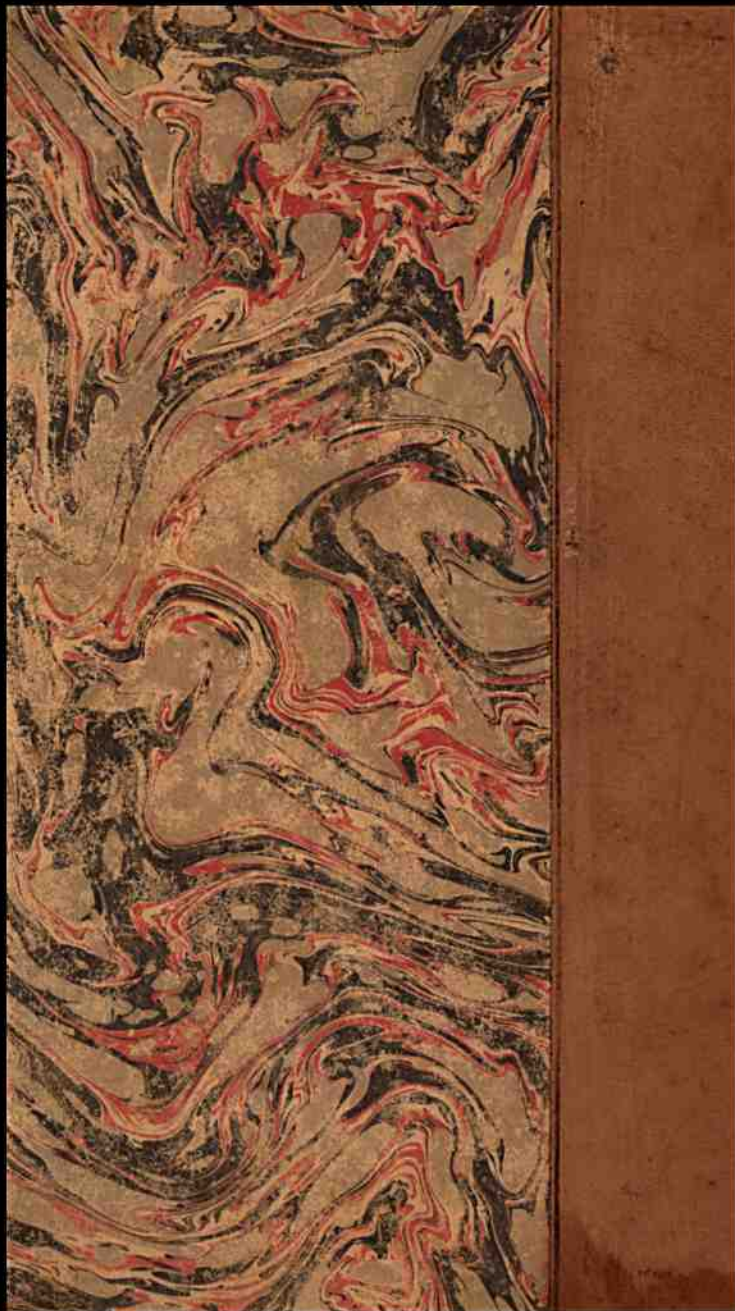
AB











cm 1 2 3 4 5 unesp 7 8 9 10 11